

CORPORATION LITHIUM ÉLÉMENTS CRITIQUES
(société d'exploration)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
EXERCICES CLOS LES 31 AOÛT 2021 ET 2020

CRITICAL ELEMENTS LITHIUM CORPORATION
(an exploration company)

ANNUAL FINANCIAL REPORT
YEARS ENDED AUGUST 31, 2021 AND 2020

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

ÉTATS FINANCIERS

États de la situation financière

États de la perte nette et de la perte globale

États des variations des capitaux propres

Tableaux des flux de trésorerie

Notes complémentaires aux états financiers

FINANCIAL STATEMENTS

Statements of financial position

Statements of net loss and comprehensive loss

Statements of changes in equity

Statements of cash flows

Notes to financial statements

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Corporation Lithium Éléments Critiques

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Corporation Lithium Éléments Critiques (« la Société »), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 août 2021 et au 31 août 2020;
- les états de la perte nette et de la perte globale pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 août 2021 et au 31 août 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

To the Shareholders of Critical Elements Lithium Corporation

Opinion

We have audited the financial statements of Critical Elements Lithium Corporation (the "Entity"), which comprise:

- the statements of financial position as at August 31, 2021 and August 31, 2020;
- the statements of net loss and comprehensive loss for the years then ended;
- the statements of changes in equity for the years then ended;
- the statements of cash flows for the years then ended;
- and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies

(Hereinafter referred to as the "financial statements").

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Entity as at August 31, 2021 and August 31, 2020, and its financial performance and its cash flows for the years then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the "**Auditors' Responsibilities for the Audit of the Financial Statements**" section of our auditors' report.

We are independent of the Entity in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Other Information

Management is responsible for the other information. Other information comprises:

- the information included in the Management's Discussion and Analysis filed with the relevant Canadian Securities Commissions.

Our opinion on the financial statements does not cover the other information and we do not and will not express any form of assurance conclusion thereon.

In connection with our audit of the financial statements, our responsibility is to read the other information identified above and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the financial statements or our knowledge obtained in the audit and remain alert for indications that the other information appears to be materially misstated.

We obtained the information included in the Management's Discussion and Analysis filed with the relevant Canadian Securities Commissions as at the date of this auditors' report. If, based on the work we have performed on this other information, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact in the auditors' report.

We have nothing to report in this regard.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS), and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Entity's ability to continue as a going concern, disclosing as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Entity or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Entity's financial reporting process.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Auditors' Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditors' report that includes our opinion.

Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists.

Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of the financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit.

We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.

- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Entity's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Toni Dilli.

Montréal, Canada

Le 22 décembre 2021

* CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° 123145

- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Entity's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditors' report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditors' report. However, future events or conditions may cause the Entity to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.
- Communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.
- Provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

*KPMG LLP**

The engagement partner on the audit resulting in this auditors' report is Toni Dilli.

Montreal, Canada

December 22, 2021

* CPA auditor, CA, public accountancy permit no. A123145

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

États de la situation financière**Exercices clos les 31 août****Critical Elements Lithium Corporation**

(an Exploration Company)

Statements of Financial Position**Years ended August 31**

	31 août / August 31, 2021	31 août / August 31, 2020	
	\$	\$	
ACTIFS			ASSETS
Actifs courants			Current assets
Trésorerie	6 223 119	1 796 501	Cash
Placement (note 6)	600 000	1 000 000	Investment (Note 6)
Titres négociables (note 7)	2 491 055	109 142	Marketable securities (Note 7)
Autres débiteurs	39 243	9 788	Other receivables
Taxes à recevoir	243 270	30 308	Taxes receivable
Frais payés d'avance	85 875	62 741	Prepaid expenses
Actifs financiers au titre de placements donnés en garantie (note 8)	1 333 561	1 332 267	Financial asset collateral investments (Note 8)
Crédits d'impôt miniers à recevoir	500 262	104 287	Mining tax credits receivable
	11 516 385	4 445 034	
Actifs non courants			Non-current assets
Immobilisations corporelles (note 9)	81 123	83 442	Fixed assets (Note 9)
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 10)	58 324	78 321	Right-of-use assets (Note 10)
Actifs de prospection et d'évaluation (note 11)	27 036 007	25 972 656	Exploration and evaluation assets (Note 11)
	27 175 454	26 134 419	
Total des actifs	38 691 839	30 579 453	Total assets
PASSIFS			LIABILITIES
Passifs courants			Current liabilities
Créiteurs et charges à payer	2 210 318	484 637	Accounts payable and accrued liabilities
Tranche à court terme des obligations locatives (note 12)	19 990	19 018	Current portion of lease liabilities (Note 12)
Tranche à court terme sur la dette à long terme (note 13)	633 071	169 529	Current portion of the long-term debt (Note 13)
	2 863 379	673 184	
Passifs non courants			Non-current liabilities
Obligations locatives (note 12)	41 218	61 208	Lease liabilities (Note 12)
Intérêts courus sur la dette à long terme (note 13)	-	1 867 767	Accrued interest on long-term debt (Note 13)
Dette à long terme (note 13)	-	4 699 129	Long-term debt (Note 13)
Impôts sur les résultats et impôts miniers différés	2 064 322	2 005 616	Deferred income taxes and mining taxes
	2 105 540	8 633 720	
Total des passifs	4 968 919	9 306 904	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES			EQUITY
Capital social et bons de souscription (notes 14 et 15)	60 923 742	45 068 884	Share capital and warrants (Notes 14 and 15)
Surplus d'apport	9 549 684	8 987 854	Contributed surplus
Déficit	(36 750 506)	(32 784 189)	Deficit
Total des capitaux propres	33 722 920	21 272 549	Total equity
Total des passifs et des capitaux propres	38 691 839	30 579 453	Total liabilities and equity
PASSIFS ÉVENTUELS (note 22) ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS			CONTINGENT LIABILITIES (Note 22) AND SUBSEQUENT
DATE DU BILAN (Note 25)			EVENTS (Note 25)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,

(s) Jean-Sébastien Lavallée, Administrateur – Director

(s) Eric Zaunscherb, Administrateur – Director

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

**États de la perte nette
et de la perte globale
Exercices clos les 31 août****Critical Elements Lithium Corporation**

(an Exploration Company)

**Statements of Net Loss
and Comprehensive Loss
Years ended August 31**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>	
	\$	\$	
CHARGES			EXPENSES
Frais généraux d'administration (note 18)	202 390	310 477	General administrative expenses (Note 18)
Salaires et charges sociales	993 424	883 430	Salaries and fringe benefits
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	117 085	68 144	Registration, listing fees and shareholders' information
Honoraires professionnels et de consultants	580 533	249 280	Professional and consultants fees
Rémunération et paiements fondés sur des actions	206 316	116 140	Share-based compensation
Amortissement des immobilisations corporelles (note 9)	2 319	3 049	Depreciation of fixed assets (Note 9)
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 10)	19 997	19 997	Depreciation of right-of-use assets (Note 10)
Variation de la juste valeur des titres négociables	1 993 877	(33 968)	Net change in fair value of marketable securities
	<u>4 115 941</u>	<u>1 616 549</u>	
AUTRES			OTHERS
Revenus d'intérêts	(33 292)	(32 651)	Interest income
Autres revenus	(25 032)	(14 391)	Other revenues
Gain réalisé sur la vente d'options de propriétés minières (note 11)	(3 202 097)	-	Gain realized on the sale of options on mining properties (Note 11)
Radiation de propriété minière (note 11)	1 139	-	Write-off of a mining property (Note 11)
Étude d'ingénierie (note 19)	1 209 695	-	Engineering study (Note 19)
Perte résultant de la décomptabilisation de la dette à long terme (note 13)	169 950	-	Loss on derecognition of long-term debt (Note 13)
Perte (gain) sur taux de change	37 991	(4 189)	Foreign exchange loss (income)
	<u>(1 841 646)</u>	<u>(51 231)</u>	
PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE DE L'EXERCICE	<u>2 274 295</u>	<u>1 565 318</u>	NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS FOR THE YEAR
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE (note 17)	<u>(0,01)</u>	<u>(0,01)</u>	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE (Note 17)
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION (DE BASE ET DILUÉ)	<u>176 794 348</u>	<u>159 148 368</u>	WEIGHTED AVERAGE NUMBER OF SHARES OUTSTANDING (BASIC AND DILUTED)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

États des variations des capitaux propres

Exercices clos les 31 août

Critical Elements Lithium Corporation

(an Exploration Company)

Statements of Changes in Equity

Years ended August 31

	Capital social et bons de souscription / Share capital and warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit cumulé / Accumulated deficit	Total des capitaux propres / Total equity	
Solde au 31 août 2019	\$ 42 068 884	\$ 8 871 714	\$ (31 134 522)	\$ 19 806 076	Balance, August 31, 2019
Émission d'actions et de bons de souscription (note 14)	3 000 000	-	-	3 000 000	Shares and warrants issued (Note 14)
Options octroyées (note 14)	-	116 140	-	116 140	Options granted (Note 14)
Frais d'émission d'actions	-	-	(84 349)	(84 349)	Share issuance expenses
	45 068 884	8 987 854	(31 218 871)	22 837 867	
Perte nette pour l'exercice	-	-	(1 565 318)	(1 565 318)	Net loss for the year
Solde au 31 août 2020	45 068 884	8 987 854	(32 784 189)	21 272 549	Balance, August 31, 2020
Solde au 31 août 2020	45 068 884	8 987 854	(32 784 189)	21 272 549	Balance, August 31, 2020
Émission d'actions ordinaires assorties de bons de souscription (note 14)	15 000 040	-	-	15 000 040	Common share issuance with warrants (Note 14)
Exercice d'options d'achat d'actions (note 15)	573 109	(206 609)	-	366 500	Share purchase options exercised (Note 15)
Exercice de bons de souscription (note 15)	257 330	-	-	257 330	Warrants exercised (Note 15)
Exercice d'options aux courtiers et a des intervenants (note 15)	24 379	(9 529)	-	14 850	Brokers and intermediaries options exercised (Note 15)
Options aux courtiers et à des intervenants octroyées (note 15)	-	571 652	-	571 652	Options granted to brokers and intermediaries (Note 15)
Options octroyées (note 15)	-	206 316	-	206 316	Options granted (Note 15)
Frais d'émission d'actions	-	-	(1 692 022)	(1 692 022)	Share issuance expenses
	60 923 742	9 549 684	(34 476 211)	35 997 215	
Perte nette pour l'exercice	-	-	(2 274 295)	(2 274 295)	Net loss for the year
Solde au 31 août 2021	60 923 742	9 549 684	(36 750 506)	33 722 920	Balance, August 31, 2021

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

Tableaux des flux de trésorerie**Exercices clos les 31 août****Critical Elements Lithium Corporation**

(an Exploration Company)

Statements of Cash Flows**Years ended August 31**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>	
	\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			OPERATING ACTIVITIES
Perte nette	(2 274 295)	(1 565 318)	Net loss
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			Items not involving cash:
Rémunération et paiements fondés sur des actions	206 316	116 140	Share-based compensation
Amortissement des immobilisations corporelles	2 319	3 049	Depreciation of fixed assets
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	19 997	19 997	Depreciation of right-of-use assets
Gain réalisé sur la vente d'options de propriétés minières	(3 202 097)	-	Gain realized on the sale of options on mining properties
Variation de la juste valeur des titres négociables	1 993 877	(33 968)	Net change in fair value of marketable securities
Perte résultant de la décomptabilisation de la dette à long terme	169 950	-	Loss on derecognition of long-term debt
Intérêts courus	(3 794)	4 411	Accrued interest
	<u>(3 087 727)</u>	<u>(1 455 689)</u>	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 20)	169 564	(65 481)	Net change in non-cash operating working capital items (Note 20)
Flux de trésorerie utilisés par les activités opérationnelles	<u>(2 918 163)</u>	<u>(1 521 170)</u>	Cash flows used by operating activities
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Remboursements des obligations locatives	(19 018)	(22 503)	Repayment of lease liabilities
Remboursement des intérêts et de la dette à long terme	(6 831 890)	-	Repayment of interest and long-term debt
L'émission d'actions et de bons de souscription	15 000 040	3 000 000	Issuance of capital stock and warrants
Crédits d'impôt relatifs aux ressources et de crédits d'impôts miniers	-	166 589	Tax credits related to resources and mining tax credits
Produits de l'exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription	638 680	-	Proceeds from exercise of share purchase options and warrants
Frais d'émission d'actions	(1 120 370)	(84 349)	Share issuance expenses
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>7 667 442</u>	<u>3 059 737</u>	Cash flows from financing activities

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

Tableaux des flux de trésorerie**Exercices clos les 31 août****Critical Elements Lithium Corporation**

(an Exploration Company)

Statements of Cash Flows**Years ended August 31****ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT**

Produit de disposition de titres négociables

400 000

123 855

Acquisition d'un placement

-

(1 000 000)

Produits sur options octroyées sur propriétés minières

550 000

-

Acquisition d'un actif financier au titre d'un placement
donné en garantie

(1 294)

(2)

Variation des actifs de prospection et d'évaluation

(1 271 367)(846 151)Flux de trésorerie utilisés par les activités
d'investissement(322 661)(1 722 298)**VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET
ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

4 426 618

(183 731)

**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
AU DÉBUT DE L'EXERCICE**1 796 5011 980 232**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
À LA FIN DE L'EXERCICE**6 223 1191 796 501**INVESTING ACTIVITIES**Proceeds from disposal of marketable
securities

Acquisition of investment

Proceeds on options granted on mining
propertiesAcquisition of financial asset collateral
investmentChange of exploration and evaluation
assets

Cash flows used by investing activities

**CHANGE IN CASH AND CASH
EQUIVALENTS****CASH AND CASH EQUIVALENTS,
BEGINNING OF YEAR****CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF
YEAR**

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie (note 20) / Items not affecting cash and cash equivalents (Note 20).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

**1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES 1-
ACTIVITÉS**

Corporation Lithium Éléments Critiques (la « Société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une société d'exploration minière dont les activités se situent au Canada. Son titre est transigé à la Bourse de croissance TSX sous le symbole CRE, à la bourse internationale OTCQX sous le symbole CRECF et à la bourse de Francfort sous le symbole F12. Le siège social de la Société est situé au 1080, Côte du Beaver Hall, bureau 2101, Montréal, Québec, H2Z 1S8.

La pandémie COVID-19 continue de provoquer d'importantes perturbations sociales et affecter les marchés financiers. La situation est en constante évolution et plusieurs villes et pays à travers le monde réagissent de différentes façons afin de faire face à l'épidémie. Bien que la Société ait connu l'impact de l'épidémie du coronavirus (COVID-19) sur ses opérations, elle a continué à opérer pendant l'actuelle pandémie. En cas de prolongation de la pandémie, l'impact potentiel sur les activités, la situation financière et la performance financière de la Société n'est pas clairement défini.

2- CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

La Société a déterminé que l'une de ses propriétés minières, à savoir Rose lithium-tantale, contient des réserves de minerai économiquement recouvrables, conformément à l'étude de 29 novembre 2017. Au 31 août 2021, la Société a déterminé que la propriété Rose lithium-tantale était toujours au stade de prospection, puisque la Société n'a pas encore obtenu tout le financement et les permis nécessaires pour démarrer la construction et la phase de développement du projet Rose lithium-tantale. La Société n'a pas encore déterminé si ses autres propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement recouvrables.

La prospection et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, des risques liés à l'exploration et à l'extraction, des questions relatives à la réglementation, des règlements en matière d'environnement et d'autres règlements ainsi que de l'accessibilité au financement.

**1- STATUTE OF INCORPORATION AND NATURE OF
ACTIVITIES**

Critical Elements Lithium Corporation (the "Company"), incorporated under the *Business Canadian Corporations Act*, is a mining exploration company operating in Canada. Its shares are traded on the TSX Venture Exchange under the symbol CRE, on the OTCQX International under the symbol CRECF and on the Frankfurt Stock Exchange under the symbol F12. The address of the Company's head office and registered office is 1080, Cote du Beaver Hall, Suite 2101, Montréal, Québec, H2Z 1S8.

The COVID-19 pandemic continues to cause significant financial market and social dislocation. The situation is dynamic with various cities and countries around the world responding in different ways to address the outbreak. While the Company has experienced the impact of the outbreak of the Coronavirus (COVID-19) on its operations, it has continued to operate during the current pandemic. In the event of a prolonged continuation of the pandemic, it is not clear what the potential impact may be on the Company's business, financial position and financial performance.

2- GOING CONCERN

The Company has determined that one of its mining properties, namely Rose Lithium-Tantalum, has economically recoverable ore reserves, pursuant to the NI-43-101 feasibility study with an effective date of November 29, 2017. As at August 31, 2021, the Company determined that it was still in the exploration stage with respect to its Rose Lithium-Tantalum property because it has not yet obtained all the required financing and permits to start the construction and development phase of the Rose Lithium-Tantalum Project. The Company has not yet determined whether its other properties have economically recoverable ore reserves.

The exploration and development of mineral deposits involve significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors, including exploration and extraction risks, regulatory issues, environmental regulations and other regulations as well as available financing.

2- CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION (suite)

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation, conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante de prospection de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Pour l'exercice clos le 31 août 2021, la Société a enregistré une perte nette de 2 274 295 \$ (1 565 318 \$ en 2020) et a des flux de trésorerie négatifs liés aux activités opérationnelles de 2 918 163 \$ (1 521 170 \$ en 2020). De plus, au 31 août 2021, la Société a un déficit de 36 750 506 \$ (32 784 189 \$ en 2020). Celle-ci étant au stade de la prospection, elle n'a pas de revenu ni de flux de trésorerie positifs provenant de son exploitation. Conséquemment, la direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et de s'acquitter de ses engagements et ses obligations dans le cours normal des activités.

La Société a réussi dans le passé à obtenir du financement. Cependant, la Société nécessite un financement supplémentaire important à court et à long terme et il existe une incertitude quant à la capacité de lever un tel financement. Plus précisément, afin d'aller de l'avant avec son projet minier Rose lithium-tantale, la Société devra lever des fonds additionnels. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers. Après la fin de l'exercice, la direction a clôturé un financement par prise perme pour un produit brut de 30 016 437 \$. Se référer à la note 25 pour le détails.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs réglés dans le cours normal des activités, et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes à l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

2- GOING CONCERN (continued)

Although management has taken steps to verify titles of the mining properties in which the Company holds an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Company's property title. The property title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements.

For the year ended August 31, 2021, the Company recorded a net loss of \$2,274,295 (2020 - \$1,565,318) and has negative cash flows from operations of \$2,918,163 (2020 - \$1,521,170). In addition, as at August 31, 2021, the Company has a deficit of \$36,750,506 (2020 - \$32,784,189). The Company is still in the exploration stage and, as such, no revenue or positive cash flows have yet been generated from its operating activities. Consequently, management periodically seeks financing through the issuance of shares, the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations and to discharge its commitments and liabilities in the normal course of operations.

The Company has been successful in the past in raising financing; however, it requires significant additional financing in the near and long-term and there is uncertainty as to the ability to raise such financing. Specifically, in order to move forward on its mining project Rose Lithium-Tantalum, the Company will have to raise additional funds. If management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets may be less than amounts reflected in these financial statements. Subsequent to year-end, management was able to successfully raise \$30,016,437 from a bought deal financing. See note 25 for further details.

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and settlement of liabilities during the normal course of operations, and do not reflect the adjustments to the carrying value of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and statement of financial position classification that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

3- DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Le conseil d'administration a approuvé les états financiers le 22 décembre 2021.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**Base d'évaluation**

Les états financiers ont été préparés au coût historique à l'exception des titres négociables qui sont évalués à la juste valeur.

Conversion de devises

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. À chaque date de clôture des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites à la perte nette de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités. Les équivalents de trésorerie sont des instruments financiers qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et qui ne sont pas soumis à des risques significatifs de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie incluent les instruments dont la durée est égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition ainsi que certains instruments dont la durée est de plus de trois mois, dans la mesure où ceux-ci ne sont pas associés à une pénalité importante dans l'éventualité d'un encaissement au cours de la période de trois mois suivant l'acquisition.

Crédit d'impôt remboursable relatif aux droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

La Société est admissible à un crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers en vertu de la *Loi concernant les droits sur les mines* du Québec. Ce crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers est égal à 16 % et applicable sur 50 % des dépenses éligibles. Le traitement comptable du crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers dépend de l'intention de la direction d'entrer en production dans le futur ou de vendre ses propriétés minières à un autre producteur minier une fois la faisabilité technique et la viabilité économique des propriétés démontrées. Cette évaluation est faite pour chaque propriété minière.

3- STATEMENT OF COMPLIANCE WITH IFRS

The financial statements have been prepared in accordance with the International Financial Reporting Standards ("IFRS"). On December 22, 2021, the Board of Directors approved, for issuance, these financial statements.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**Basis of measurement**

The financial statements have been prepared on the historical cost basis except for marketable securities, which are measured at fair value.

Currency translation

The financial statements of the Company are reported in Canadian dollars, which is the functional currency. Transactions in foreign currencies are translated at the exchange rates prevailing at the time they are made. At each closing date, assets and liabilities denominated in foreign currencies are converted at closing rates. Exchange differences resulting from transactions are recorded in the net loss for the year.

Cash and cash equivalents

Cash equivalents are held for the purpose of meeting short-term cash commitments rather than for investment or other purposes. Cash equivalents are financial instruments readily convertible to a known amount of cash and not subject to a significant risk of changes in value. Cash equivalents include instruments with a maturity of three months or less from the date of acquisition and instruments with an original term longer than three months if there is no significant penalty for withdrawal within a three-month period from the date of acquisition.

Refundable tax credit on mining duties and refundable tax credit related to resources

The Company is eligible for a refundable credit on mining duties under the Québec *Mining Duties Act*. This refundable credit on mining duties is equal to 16% tax applicable on 50% of the eligible expenses. The accounting treatment for refundable credits on mining duties depends on management's intention to either go into production in the future or to sell its mining properties to another mining producer once the technical feasibility and the economic viability of the properties have been demonstrated. This assessment is made at the level of each mining property.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)	4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)
<p>Crédit d'impôt remboursable relatif aux droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources (suite)</p> <p>Dans le premier cas, le crédit de droits miniers est enregistré comme un recouvrement d'impôts en vertu de la norme IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>, ce qui génère un passif d'impôts différés et des charges d'impôts différés, car les actifs de prospection et d'évaluation n'ont plus de base fiscale à la suite de la réclamation du crédit d'impôt remboursable par la Société.</p> <p>Dans le deuxième cas, il est prévu qu'aucun droit minier ne soit versé dans le futur et, en conséquence, le crédit de droits miniers est comptabilisé à l'encontre des actifs de prospection et d'évaluation.</p> <p>Présentement, la direction a l'intention d'entrer en production dans le futur. Les crédits de droits miniers sont donc comptabilisés comme un recouvrement d'impôts.</p> <p>Actifs de prospection et d'évaluation</p> <p>Tous les coûts incluant les coûts d'emprunt associés à l'acquisition de biens et aux activités de prospection et d'évaluation sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts liés aux acquisitions et aux activités de prospection et d'évaluation pouvant être liés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction) et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires.</p> <p>Une propriété minière acquise par voie d'échange contre un ou plusieurs actifs non monétaires ou contre un ensemble d'actifs monétaires et non monétaires est évaluée à la juste valeur sauf si l'opération d'échange n'a pas de substance commerciale ou s'il n'est possible d'évaluer de manière fiable ni la juste valeur de l'actif reçu ni celle de l'actif cédé. Si la juste valeur peut être évaluée de manière fiable autant par l'actif reçu que l'actif cédé, alors la juste valeur de l'actif cédé est utilisée à moins que la juste valeur de l'actif reçu soit plus évidente. Si l'élément acquis n'est pas évalué à la juste valeur, son coût est évalué à la valeur comptable de l'actif cédé.</p>	<p>Refundable the credit on mining duties and refundable tax credit related to resources (continued)</p> <p>In the first case, the credit on mining duties is recorded as an income tax recovery under IAS 12, <i>Income Taxes</i>, which generates a deferred tax liability and deferred tax expense since the exploration and evaluation assets have no tax basis following the Company's election to claim the refundable credit.</p> <p>In the second case, it is expected that no mining duties will be paid in the future and, accordingly, the credit on mining duties is recorded against exploration and evaluation assets.</p> <p>Currently, it is management's intention to have the Company become a producer in the future, as such, credits on mining duties are recorded as an income tax recovery.</p> <p>Exploration and evaluation assets</p> <p>All costs including borrowing costs associated with property acquisition and exploration and evaluation activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration and evaluation activities that can be associated with the discovery of specific mineral resources, and do not include costs related to production (extraction costs), administrative expenses and other general indirect costs.</p> <p>Mining property exchanges for a non-monetary asset or assets, or a combination of monetary and non-monetary assets, is measured at fair value unless the exchange transaction lacks commercial substance or the fair value of neither the asset received nor the asset given up is reliably measurable. If a fair value can be measured reliably for either the asset received or the asset given up, then the fair value of the asset given up is used unless the fair value of the asset received is more clearly evident. If the acquired mining property is not measured at fair value, its cost is measured at the carrying amount of the asset given up.</p>

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite) 4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur de l'actif ou reconnus comme un actif distinct, selon le plus approprié, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif profiteront à la Société et que le coût peut être mesuré de manière fiable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode du solde dégressif et selon les taux indiqués ci-après :

Matériel informatique	40 %
Mobilier de bureau	20 %

Les autres équipements n'étaient pas encore utilisés en date du 31 août 2021. L'amortissement débutera après l'achèvement de leur mise en service.

Exploration and evaluation assets (continued)

The Company reconsiders periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of exploration and evaluation assets may exceed its recoverable amount, the asset is tested for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs of disposal and value in use of the asset (present value of the future cash inflows expected). When the recoverable amount of exploration and evaluation assets is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss. The carrying amount of exploration and evaluation assets does not necessarily represent the current or future value.

Fixed assets

Fixed assets are accounted for at cost less any accumulated impairment losses. Cost includes expenditures that are directly attributable to the acquisition of the asset. Subsequent costs are included in the asset's carrying amount or recognized as a separate asset, as appropriate, only when it is probable that future economic benefits associated with the item will flow to the Company and the cost can be measured reliably.

Amortization of fixed assets is calculated using the declining method and at the following rates:

Computer equipment	40%
Office furniture	20%

Other equipment is not yet used as at August 31, 2021. Depreciation will begin upon completion of the commissioning activities.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Immobilisations corporelles (suite)**

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée après amortissement si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont initialement évalués à la juste valeur comprenant, dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), les coûts de transaction qui sont directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'instrument. La Société comptabilise les instruments financiers à la date de transaction à laquelle elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme évalués ultérieurement au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La Société détient les catégories d'instruments financiers suivants :

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Fixed assets (continued)**

Fixed assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs of disposal and its value in use (present value of the future cash inflows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount. An impairment loss is reversed if there has been a change in the estimates used to determine the recoverable amount. An impairment loss is reversed only to the extent that the asset's carrying amount does not exceed the carrying amount that would have been determined, net of depreciation or amortization, if no impairment loss had been recognized.

Financial instruments

Financial instruments are measured on initial recognition at fair value, plus, in the case of financial instruments other than those classified as fair value through profit or loss ("FVPL"), directly attributable transaction costs. Financial instruments are recognized when the Company becomes party to the contracts that give rise to them and are classified as amortized cost, FVPL or fair value through other comprehensive income ("FVOCI"), as appropriate.

The Company has the following categories of financial instruments:

<p>4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)</p>	<p>4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)</p>
--	--

Instruments financiers (suite)

Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est évalué au coût amorti si la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, si les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et/ou à des versements d'intérêts et s'il n'est pas désigné à titre de JVRN. Les actifs financiers désignés comme étant au coût amorti sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société classe sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie de même que ses autres débiteurs et ses placements en tant qu'actifs financiers évalués au coût amorti.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Ces actifs sont évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci, incluant les intérêts ou dividendes reçus, sont comptabilisées dans le résultat net. Toutefois, dans le cas de placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, la Société peut choisir, au moment de la comptabilisation initiale, de présenter les profits et les pertes dans les autres éléments du résultat global. Pour de tels placements évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les profits et les pertes ne sont jamais reclassés dans le résultat net et aucune perte de valeur n'est comptabilisée dans le résultat net. Les dividendes rapportés par de tels placements sont comptabilisés dans le résultat net, à moins qu'il ne soit clair que le dividende représente le remboursement d'une partie du coût du placement. La Société classe ses titres négociables à titre d'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, déduction faite des coûts de transaction. Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société classe actuellement dans les passifs financiers évalués au coût amorti les créditeurs et charges à payer, les intérêts courus sur la dette à long terme et la dette à long terme.

Financial instruments (continued)

Financial assets at amortized cost

A financial asset is measured at amortized cost if it is held within a business model whose objective is to hold assets to collect contractual cash flows and its contractual terms give rise on specified dates to cash flows that are solely payments of principal and interest on the principal amount outstanding, and if is not designated as FVPL. Financial assets classified at amortized cost are measured subsequent to initial recognition at amortized cost using the effective interest method. Cash and cash equivalents and other receivables and investments are classified as measured at amortized cost.

Fair value through profit and loss

These assets are measured at fair value and changes therein, including any interest or dividend income, are recognized in profit or loss. However, for investments in equity instruments that are not held for trading, the Company may elect at initial recognition to present gains and losses in other comprehensive income. For such investments measured at fair value through other comprehensive income, gains and losses are never reclassified to profit or loss, and no impairment is recognized in profit or loss. Dividends earned from such investments are recognized in profit or loss, unless the dividend clearly represents a repayment of part of the cost of the investment. The Company currently classifies its marketable securities as financial assets measured at fair value through profit and loss.

Financial liabilities

Financial liabilities are recognized initially at fair value, net of transaction costs. After initial recognition, financial liabilities are subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Accounts payable and accrued liabilities, accrued interest on long-term debt and long-term debt are classified currently by the Company as financial liabilities and measured at amortized cost.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite) 4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Instruments financiers (suite)

Justes valeurs des instruments financiers

Les instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur ont recours à la hiérarchie de la juste valeur suivante : Niveau 1 : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (non ajustés); Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement; Niveau 3 : données qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Dépréciation d'actifs financiers

La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues qui ont trait à des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, la Société comptabilise la perte de valeur et évalue les pertes de crédit attendues en tant que pertes de crédit attendues pour la durée de vie de ses actifs financiers évalués au coût amorti. La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit que comporte l'instrument financier en question a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Autrement, la correction de valeur pour pertes relative à cet instrument financier correspond à un montant équivalent aux pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir.

Décomptabilisation d'actifs ou de passifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, lorsqu'elle transfère les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier ou lorsqu'elle assume une obligation contractuelle de payer les flux de trésorerie liés à l'actif financier en totalité et sans délai à un tiers.

La Société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, qu'elles sont annulées, expirées ou remplacées par une nouvelle dette assortie de conditions significativement modifiées. Une telle modification doit être traitée comme une extinction du passif financier existant et entraîne la comptabilisation d'un nouveau passif financier. La différence entre les valeurs comptables de ces passifs financiers est comptabilisée au résultat net.

Financial instruments (continued)

Fair values of financial instruments

Financial instruments that are measured at fair value subsequent to initial recognition, if any, are grouped into a hierarchy based on the degree to which the fair value is observable as follows: Level 1: Quoted prices in active markets for identical items (unadjusted); Level 2: Observable direct or indirect inputs other than Level 1 inputs; or Level 3: Unobservable inputs (not derived from market data).

Impairment of financial assets

A loss allowance for expected credit losses is recognized in net loss for financial assets measured at amortized cost. At each balance sheet date, on a forward-looking basis, the Company assesses the expected credit losses associated with its financial assets carried at amortized cost and, if any, FVOCI. The impairment methodology applied depends on whether there has been a significant increase in credit risk. The expected credit losses are required to be measured through a loss allowance at an amount equal to the 12-month expected credit losses (expected credit losses that result from those default events on the financial instrument that are possible within 12 months after the reporting date) or full lifetime expected credit losses (expected credit losses that result from all possible default events over the life of the financial instrument).

Derecognition of financial assets and liabilities

A financial asset is derecognised when either the rights to receive cash flows from the asset have expired or the Company has transferred its rights to receive cash flows from the asset or has assumed an obligation to pay the received cash flows in full without material delay to a third party.

A financial liability is derecognised when the associated obligation is discharged, canceled, expired or when it is replaced by another on substantially different terms. Such an exchange or modification is treated as the derecognition of the original liability and the recognition of a new liability. The difference in the respective carrying amounts is recognised in profit or loss.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite) 4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs non financiers exposés à l'amortissement sont évalués à la clôture de chaque période afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation, ou si des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits de prospection ont expiré, ou expireront dans un avenir proche;
- Aucune dépense de prospection future importante n'est prévue;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte, et les activités de prospection et d'évaluation sur cette propriété cesseront;
- Le recouvrement de la valeur des actifs de prospection et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

Si une telle circonstance existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Le niveau identifié par la Société pour soumettre les propriétés minières et les actifs de prospection et d'évaluation à un test de dépréciation correspond à chacune des propriétés minières.

Financial instruments (continued)

Impairment of non-financial assets

Non-financial assets that are subject to amortization are assessed at the end of each reporting period as to whether there is any indication of impairment or whenever events or changes in circumstances indicate that the carrying amount may not be recoverable.

The carrying amounts of mining properties and exploration and evaluation assets are assessed for impairment only when indicators of impairment exist, typically when one of the following circumstances applies:

- Exploration rights have or will expire in the near future;
- No future substantive exploration expenditures are budgeted;
- No commercially viable quantities are discovered and exploration and evaluation activities will be discontinued;
- Exploration and evaluation assets are unlikely to be fully recovered from successful development or sale.

If any such indication exists, then the asset's recoverable amount is estimated.

The recoverable amount of an asset or cash-generating unit is the greater of its value in use and its fair value less costs to sell. In assessing value in use, the estimated future cash flows are discounted to their present value using a pre-tax discount rate that reflects current market assessments of the time value of money and the risks specific to the asset. For the purpose of impairment testing, assets that cannot be tested individually are grouped together into the smallest group of assets that generates cash inflows from continuing use that are largely independent of the cash inflows of other assets or groups of assets (the "cash-generating unit" or "CGU"). The level identified by the Company for the purposes of testing mining properties and exploration and evaluation assets for impairment corresponds to each mining property.

Notes complémentaires aux états financiers **Notes to Financial Statements****Exercices clos les 31 août 2021 et 2020****Years ended August 31, 2021 and 2020****4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)** **4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****Instruments financiers (suite)**

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat net. Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont affectées aux actifs de l'UGT au prorata.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours d'exercices antérieurs sont évaluées chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La Société comptabilise la charge de rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Pour les transactions avec des parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut pas être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut pas estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Financial instruments (continued)

An impairment loss is recognized if the carrying amount of an asset or its CGU exceeds its estimated recoverable amount. Impairment losses are recognized in profit or loss. Impairment losses recognized in respect of CGUs are allocated to the assets in the CGU on a pro rata basis.

Impairment losses recognized in prior years are assessed each reporting date for any indications that the loss has decreased or no longer exists. An impairment loss is reversed if there has been a change in the estimates used to determine the recoverable amount. An impairment loss is reversed only to the extent that the asset's carrying amount does not exceed the carrying amount that would have been determined, net of depreciation or amortization, if no impairment loss had been recognized.

Compensation and share-based payments

The Company accounts for share-based compensation over the vesting period of the share options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their fair value and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite) 4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Actions accréditives

La législation fiscale canadienne permet à une société d'émettre des titres de placement à des investisseurs pour lesquels les déductions fiscales relatives aux dépenses de prospection peuvent être réclamées par les investisseurs et non par la société. Ces titres de placement sont appelés actions accréditives. La Société finance une portion de ses programmes de prospection par l'émission d'actions accréditives.

À la date d'émission des actions accréditives, la Société alloue le produit d'émission entre le capital social et l'obligation de remettre les déductions fiscales qui est comptabilisée en tant que passif lié aux actions accréditives. La Société estime la juste valeur de l'obligation selon la méthode résiduelle, déduisant le prix du marché d'une action ordinaire du prix d'une action accréditive à la date du financement.

Une société peut renoncer aux déductions fiscales selon ce qui est appelé la « méthode générale » ou la « méthode rétrospective ».

Lorsque la renonciation des déductions fiscales est effectuée selon la méthode générale, que la Société prévoit effectuer la renonciation et qu'elle capitalise les dépenses dans l'année courante, la Société comptabilise alors un passif d'impôt différé avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé. À ce moment, l'obligation est réduite avec pour contrepartie un produit enregistré.

Lorsque la renonciation des déductions fiscales est effectuée selon la méthode rétrospective, la Société comptabilise un passif d'impôt différé avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé lorsque les dépenses sont effectuées et capitalisées. À ce moment, l'obligation est réduite avec pour contrepartie un produit enregistré.

Capital social et bons de souscription

Le produit de l'émission d'actions ordinaires et de bons de souscription d'actions ordinaires est comptabilisé dans le capital social et bons de souscription et les coûts différentiels directement attribuables à l'émission de ces instruments de capitaux propres sont comptabilisés en déduction du capital social et des bons de souscription, nets de tout effet fiscal.

Flow-through shares

The Canadian tax legislation permits an entity to issue securities to investors whereby the deductions for tax purposes relating to resource expenditures may be claimed by the investors and not by the entity. These securities are referred to as flow-through shares. The Company finances a portion of its exploration programs with flow-through shares.

At the time of the issuance of flow-through shares, the Company allocates the proceeds between share capital and an obligation to deliver the tax deductions, which is recorded as a liability related to flow-through shares. The Company estimates the fair value of the liabilities related to flow-through shares using the residual method, deducting the quoted price of the common shares from the price of the flow-through shares at the date of the financing.

A company may renounce the deductions for tax purposes under either what is referred to as the "general" method or the "look-back" method.

When tax deductions are renounced under the general method, the Company records a deferred tax liability with a corresponding charge to income tax expense when Company has the expectation of renouncing and has capitalized the expenditures. At the same time the liability related to flow-through shares is reduced, with a corresponding increase to other income related to flow-through shares.

When tax deductions are renounced under the look-back method, the Company records a deferred tax liability with a corresponding charge to income tax expense when expenditures are incurred and capitalized. At the same time, the liability related to flow-through shares would be reduced, with a corresponding increase to other income related to flow-through shares.

Share capital and warrants

Proceed from issuance of common shares and common share purchase warrants is recorded in Share capital and warrants and incremental costs directly attributable to the issue of those equity instruments are recognized as a deduction from the Share capital and warrants, net of any tax effects.

Notes complémentaires aux états financiers **Notes to Financial Statements****Exercices clos les 31 août 2021 et 2020****Years ended August 31, 2021 and 2020****4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite) 4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****Frais d'émission d'actions**

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Perte de base par action et diluée

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Conventions d'options sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la juste valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat.

Redevances sur les produits de fonderie nets

Les redevances sur les produits de fonderie nets ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as an increase to the deficit in the year in which they are incurred.

Basic and Diluted Loss per Share

The basic loss per share is calculated using the weighted average number of shares outstanding during the year. The diluted loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

Mining Properties Options Agreements

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the fair value of the consideration paid, including other benefits given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

When the Company sells interests in a mining property, it uses the carrying amount of the property of the option as the carrying amount for the portion of the property retained, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying value of this portion any excess is recognized as a gain in profit or loss.

Net Smelter Return ("NSR") Royalties

The NSR royalties are generally not accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)	4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)
---	---

Impôts sur le résultat

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt qui devraient s'appliquer aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que la Société disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réestime les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

Information sectorielle

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, la prospection et la mise en valeur de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

Utilisation d'estimations et recours au jugement

La présentation d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Income Taxes

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred tax results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date.

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and unused tax credits and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be used. At the end of each reporting period of financial information, the Company reassesses the tax deferred asset not recognized. Where appropriate, the Company records a tax deferred asset that had not been recorded previously to the extent it has become probable that future taxable profits will recover the tax deferred asset.

Segment Disclosure

The Company currently operates in a single segment: the acquisition, exploration and development of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

Use of estimates and judgments

The preparation of the financial statements in conformity with IFRS requires management to make judgments, estimates and assumptions that affect the application of accounting policies and the reported amounts of assets, liabilities, income and expenses. Actual results may differ from these estimates.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations et recours au jugement (suite)

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi que dans les exercices futurs touchés par ces révisions.

L'information concernant les jugements critiques posés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers figure à la note 2 pour ce qui est de la continuité d'exploitation de la Société, les plans de la Société à l'égard de ses propriétés minières aux fins de déterminer les crédits d'impôts relatif aux ressources et le crédit d'impôt minier tel que mentionné à la note 4 (Crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources) et à la note 10 pour ce qui est de l'identification des indices de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation, s'il y a lieu.

Les principales sources d'estimation relatives à l'incertitude comprennent la comptabilisation des paiements fondés sur des actions, qui nécessitent de déterminer les données les plus appropriées pour le modèle d'évaluation, y compris la durée de vie prévue de l'option et la volatilité. Les hypothèses et les modèles sont discutés dans la note 15.

IFRS 16, Contrats de location

Les contrats de location sont comptabilisés comme un actif au titre de droits d'utilisation et un passif correspondant est comptabilisé dans les obligations locatives à la date à laquelle l'actif loué est prêt à être utilisé par la Société.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs. L'obligation locative est actualisée au moyen du taux d'intérêt implicite du contrat si ce taux peut être facilement déterminé, sinon, le preneur doit utiliser son taux d'emprunt marginal.

Les paiements de loyer mensuels comprennent le remboursement du capital et les charges financières. La valeur actualisée de l'obligation locative est augmentée pour tenir compte de l'augmentation des intérêts et diminuée du remboursement du capital. La hausse des intérêts est imputée au résultat net sur la durée du contrat de location.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Use of estimates and judgments (continued)

Estimates and underlying assumptions are reviewed on an ongoing basis. Revisions to accounting estimates are recognized in the year in which the estimates are revised and in any future years affected.

Information about critical judgments in applying accounting policies that have the most significant effect on the amounts recognized in the financial statements is included in Note 2 with respect to the Company's ability to continue as a going concern, the Company's plans with respect to its mining properties for purposes of determining the tax credits related to resources and the mining tax credit as explained in Note 4 (Refundable tax credit on mining duties and refundable tax credit related to resources) and Note 10 on indicators of impairment of exploration and evaluation assets, if any.

Key sources of estimation of uncertainty include accounting for share-based payments, which require determining the most appropriate inputs to the valuation model including the expected life of the option and volatility. The assumptions and models are discussed in note 15.

IFRS 16, Leases

Leases are recognized as a right-of-use asset and a corresponding liability in lease liabilities at the date at which the leased asset is available for use by the Company.

The lease liability is initially measured at the present value of the future lease payment. The lease liability is discounted using the interest rate implicit in the contract if this rate can be easily determined, otherwise, the lessee must use his marginal borrowing rate.

The monthly lease payments are segregated between the principal repayment and the finance cost. The present value of the lease liability is increased to reflect the accretion of interest and decreased by the principal repayment. The accretion of interest is charged to the profit and loss over the lease period.

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

Exercices clos les 31 août 2021 et 2020

Years ended August 31, 2021 and 2020

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

IFRS 16, Contrats de location (suite)

Si le contrat de location est modifié, l'obligation locative est réévaluée pour refléter ces changements (p. ex., la modification de la durée du contrat ou des paiements).

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont initialement évalués au coût, qui comprend le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative et de tout paiement de loyer versé à la date de début ou avant celle-ci. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

5- NOUVELLES NORMES COMPTABLES PUBLIÉES, MAIS PAS ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations de normes existantes et amendements qui ont été publiés mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 31 août 2021. Ces mises à jour ne devraient pas avoir d'impact significatif sur la Société et ne sont donc pas discutées ici.

6- PLACEMENT

Le placement consiste en un certificat de placement garanti émis par une institution financière canadienne portant intérêt à un taux de 0,5 %. L'instrument est encaissable sans pénalité après 30 jours de la date d'acquisition et vient à échéance en septembre 2021.

7- TITRES NÉGOCIABLES

	<u>2021</u>
	\$
5 250 000 (250 000 en 2020) actions ordinaires de Lomiko Metals Inc.	603 750
21 188 actions ordinaires de Pasofino Gold Limited (2020 – 296 642, consolidé 14 :1 en 2021)	19 281
12 051 770 actions ordinaires de Power Nickel Inc. (anciennement Chilean Metals Inc.)	1 868 024
	<u>2 491 055</u>

En septembre 2019, la Société a cédé 1 500 000 actions ordinaires de Lepidico Ltd. pour une contrepartie monétaire totale de 30 363 \$.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

IFRS 16, Leases (continued)

If a change to the lease were to happen, the lease liability would be remeasured to reflect those changes (e.g., changes in the lease term or changes in the lease payment).

The right-of-use assets are initially measured at cost, which includes the amount of the initial measurement of the lease liability and any lease payments made at or before the commencement date. The right-of-use assets are amortized on a straight-line basis over the duration of the lease.

5- ACCOUNTING STANDARDS ISSUED BUT NOT YET APPLIED

The Company has not yet adopted certain standards, interpretations to existing standards and amendments which have been issued but have an effective date of later than August 31, 2021. These updates are not expected to have a significant impact on the Company and are therefore not discussed herein.

6- INVESTMENT

Investment consists of a guaranteed investment certificate issued by a Canadian financial institution, bearing interest at a rate of 0.5%. The instrument, which is cashable without any penalty after 30 days from the date of acquisition, matures in September 2021.

7- MARKETABLE SECURITIES

	<u>2020</u>
	\$
5,250,000 (250,000 in 2020) common shares of Lomiko Metals Inc.	11 250
21,188 common shares of Pasofino Gold Limited (2020 - 296,642 consolidated 14:1 in 2021)	97 892
12,051,770 common shares of Power Nickel Inc. (formerly Chilean Metals Inc.)	-
	<u>109 142</u>

In September 2019, the Company disposed of 1,500,000 common shares of Lepidico Ltd. for total proceeds amounting to \$30,363.

7- TITRES NÉGOCIABLES (suite)

En décembre 2019, la Société a cédé 6 514 939 actions ordinaires de Lepidico Ltd. pour une contrepartie monétaire totale de 93 492 \$.

Le 24 février 2021, la Société a reçu 12 051 770 actions ordinaires de Power Nickel pour une contrepartie monétaire totale de 3 675 790 \$ (voir la note 11 pour plus de détails sur la transaction).

En juin 2021, la Société a reçu, 5 000 000 d'actions ordinaires de Lomiko pour une contrepartie monétaire totale de 700 000 \$ (voir la note 11 pour plus de détails sur la transaction).

La Société mesure la juste valeur des titres négociables en utilisant le prix de clôture sur la Bourse de croissance TSX et sur la Bourse de l'Australie dans le cas des actions ordinaires de Lepidico Ltd. le dernier jour de négociation de la période.

Au 31 août 2021, les titres négociables sont classés en tant qu'instruments financiers de niveau 1, car leur juste valeur peut être déterminée en fonction de prix cotés sur des marchés actifs.

8- ACTIFS FINANCIERS AU TITRE DE PLACEMENTS DONNÉS EN GARANTIE

En février 2017, la Société a signé une entente avec Hydro-Québec relative à l'éventuel raccordement de l'installation électrique du projet Rose lithium-tantale et le déplacement d'un tronçon d'une ligne biterne. Lors de la signature de cette entente, la Société s'est engagée à fournir des lettres de crédit en faveur d'Hydro-Québec. Au 31 août 2021, le montant des lettres de crédit totalisait 1 333 561 \$ (1 332 267 \$ au 31 août 2020).

Les lettres de crédit sont valides pour un terme initial minimal d'un an et sont renouvelées automatiquement avant toute échéance pour des périodes successives minimales d'un an jusqu'à la signature de l'entente de contribution.

La Société a donné en garantie des certificats de dépôt garantis non rachetables totalisant 1 333 561 \$, renouvelables à chaque année auprès d'une institution financière canadienne, à titre de garantie pour les lettres de crédit émises par cette institution financière. Ces certificats portent intérêt à des taux variant entre 0,20 % et 0,46 % et viennent à échéance entre septembre 2021 et juillet 2022.

7- MARKETABLE SECURITIES (continued)

In December 2019, the Company disposed of 6,514,939 common shares of Lepidico Ltd. for total proceeds amounting to \$93,492.

On February 24, 2021, the Company received 12,051,770 common shares of Power Nickel valued at \$3,675,790 (refer to Note 11 for additional details about this transaction).

In June 2021, the Company received 5,000,000 common shares of Lomiko valued at \$700,000 (refer to Note 11 for additional details about this transaction).

The Company measures fair value of the marketable securities by using the closing price on the last trading day of the period on the TSX Venture Exchange and Australian Securities Exchange for Lepidico Ltd.'s common shares.

As at August 31, 2021, the marketable securities are classified as a Level 1 financial instrument as their fair value is determined using quoted prices in active markets.

8- FINANCIAL ASSET COLLATERAL INVESTMENTS

In February 2017, the Company signed an agreement with Hydro-Québec for the future connection of the electrical installation of Rose Lithium-Tantalum project and the relocation of part of the line. When it signed the agreement, the Company undertook to provide letters of credit in favor of Hydro-Québec. As of August 31, 2021, the amount of the letters of credit totaled \$1,333,561 (\$1,332,267 as of August 31, 2020).

The letters of credit are valid for an initial term of one year and are automatically renewed before any due date for successive periods of at least one year until the signature of the contribution agreement.

The Company has pledged non-redeemable guaranteed certificates of deposit totalling \$1,333,561 renewed each year with a Canadian financial institution, as security for the letters of credit issued by that financial institution. These certificates bear interest at a rate between 0.20% to 0.46% and mature between September 2021 and July 2022.

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

Exercices clos les 31 août 2021 et 2020

Years ended August 31, 2021 and 2020

9- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

9- FIXED ASSETS

	Mobilier de bureau / Office Equipment	Matériel informatique / Computer Equipment	Autres équipements / Other equipment	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût / Cost				
Solde au 1 ^{er} septembre 2019 / Balance as at September 1, 2019	51 905	13 918	73 737	139 560
Solde au 31 août 2020 / Balance as at August 31, 2020	51 905	13 918	73 737	139 560
Solde au 31 août 2021 / Balance as at August 31, 2021	51 905	13 918	73 737	139 560
Cumul des amortissements / Accumulated depreciation				
Solde au 1 ^{er} septembre 2019 / Balance as at September 1, 2019	40 682	12 387	-	53 069
Amortissement / Depreciation	2 438	611	-	3 049
Solde au 31 août 2020 / Balance as at August 31, 2020	43 120	12 998	-	56 118
Amortissement / Depreciation	1 952	367	-	2 319
Solde au 31 août 2021 / Balance as at August 31, 2021	45 072	13 365	-	58 437
Valeur nette comptable / Net book value				
Solde au 31 août 2020 / Balance as at August 31, 2020	8 785	920	73 737	83 442
Solde au 31 août 2021 / Balance as at August 31, 2021	6 833	553	73 737	81 123

10- ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

10- RIGHT-OF-USE ASSETS

Rapprochement de la variation des actifs au titre de droits d'utilisation :

Reconciliation of movements of the Right-of-Use assets:

	31 août / August 31, 2021	31 août / August 31, 2020	
	\$	\$	
Actifs au titre de droits d'utilisation			Right-of-use assets
Solde au début de l'exercice	78 321	98 318	Balance, beginning of year
Amortissement	(19 997)	(19 997)	Depreciation
Solde à la fin de l'exercice	58 324	78 321	Balance, end of year

11- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION**11- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS**

	31 août / August 31, 2021	31 août / August 31, 2020	
	\$	\$	
Propriétés minières	5 087 039	6 660 856	Mining properties
Frais de prospection et d'évaluation	21 948 968	19 311 800	Exploration and evaluation expenses
	<u>27 036 007</u>	<u>25 972 656</u>	

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers

Exercices clos les 31 août 2021 et 2020

Critical Elements Lithium Corporation

(an Exploration Company)

Notes to Financial Statements

Years ended August 31, 2021 and 2020

11- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

11- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

Propriétés minières : / Mining properties:	Redevances / Royalties	Canton / Township	Solde au 31 août 2020 / Balance as at August 31, 2020	Augmentation / Addition	Radiation / Write-off	Produits reçus sur options sur propriétés minières / Proceeds on options on mining properties	Crédits d'impôt relatifs aux ressources / Tax credits related to resources	Gain réalisé sur la vente d'options de propriétés minières / Gain realized on the sale of options on mining properties	Solde au 31 août 2021 / Balance as at August 31, 2021
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Québec / Québec:									
Rose lithium-tantale	2 %	SNRC32N16, 33C01	4 917 456	140 560	-	-	-	-	5 058 016
Rose Nord	-	SNRC33C01	-	9 316	-	-	-	-	9 316
Arques	1,4 % et 2 %	SNRC32013, 32014	1 627	-	-	-	-	-	1 627
Caumont	1 %, 1,5 %, 2 % et 3 %	SNRC32N07, 32N08, 32N09	7 103	-	-	-	-	-	7 103
Dumulon	-	SNRC32N09	2 181	-	-	-	-	-	2 181
Lemare	1,4 %, 2 % et 3 %	SNRC32011, 32012, 32014	1	1 139	(1 139)	-	-	-	1
Nisk	1,4 %, 2 % et 3 %	SNRC32011, 32012, 32013, 32014	1 723 693	-	-	(4 175 790)	-	2 452 097	-
Bourier	1,4 % 1 %, 1,5 %, 2 % et 3 %	SNRC32014, 32015 SNRC32N07, 32N08, 32N09	-	-	-	(750 000)	-	750 000	-
Bloc 1	-	SNRC32012	4 726	-	-	-	-	-	4 726
Blocs 2 à 6	-	SNRC32012	525	-	-	-	-	-	525
Bloc 7	-	SNRC32N09	3 544	-	-	-	-	-	3 544
			6 660 856	151 015	(1 139)	(4 925 790)	-	3 202 097	5 087 039

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers

Exercices clos les 31 août 2021 et 2020

Critical Elements Lithium Corporation

(an Exploration Company)

Notes to Financial Statements

Years ended August 31, 2021 and 2020

11- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

11- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

Frais de prospection et d'évaluation : / Exploration and evaluation expenses:	Solde au 31 août 2020 / Balance as at August 31, 2020	Augmentation / Addition	Radiation / Write-off	Options sur propriétés minières / Options on mining properties	Crédits d'impôt relatifs aux ressources / Tax credits related to resources	Gain réalisé sur la vente d'options de propriétés minières / Gain realized on the sale of options on mining properties	Solde au 31 août 2021 / Balance as at August 31, 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Québec / Québec:							
Rose lithium-tantale	19 246 354	2 297 497	-	-	(62 040)	-	21 481 811
Arques	3 521	48 453	-	-	(20 333)	-	31 641
Caumont	3 501	177 916	-	-	(73 552)	-	107 865
Duval	3 501	14 536	-	-	(6 100)	-	11 937
Dumulon	3 501	35 990	-	-	(14 648)	-	24 843
Lemare	-	73 344	-	-	(30 791)	-	42 553
Valiquette	6 948	61 016	-	-	(25 245)	-	42 719
Bourier	12	56 750	-	-	(21 235)	-	35 527
Nisk	44 462	12 078	-	-	(5 027)	-	51 513
Block 1	-	110 370	-	-	(44 666)	-	65 704
Block 2 à 6	-	4 844	-	-	(1 754)	-	3 090
Block 7	-	81 643	-	-	(31 878)	-	49 765
	<u>19 311 800</u>	<u>2 974 437</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(337 269)</u>	<u>-</u>	<u>21 948 968</u>
	<u>25 972 656</u>	<u>3 125 452</u>	<u>(1 139)</u>	<u>(4 925 790)</u>	<u>(337 269)</u>	<u>3 202 097</u>	<u>27 036 007</u>

11- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
(suite)

11- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)

Propriétés minières : / Mining properties:	Redevances / Royalties	Canton / Township	Solde au 31 août 2019 / Balance as at August 31, 2019	Augmentation / Addition	Solde au 31 août 2020 / Balance as at August 31, 2020
			\$		\$
Québec / Québec:					
Rose lithium-tantale	2 %	SNRC32N16, 33C01	4 799 407	118 049	4 917 456
Arques	1,4 % et 2 %	SNRC32013, 32014	1 627	-	1 627
Caumont	1 %, 1,5 %, 2 % et 3 %	SNRC32N07, 32N08, 32N09	7 103	-	7 103
Dumulon	-	SNRC32N09	2 181	-	2 181
Lemare	1,4 %, 2 % et 3 %	SNRC32011, 32012, 32014	1	-	1
Nisk	1,4 %, 2 % et 3 %	SNRC32011, 32012, 32013, 32014	1 723 693	-	1 723 693
Bloc 1	-	SNRC32012	4 726	-	4 726
Blocs 2 à 6	-	SNRC32012	525	-	525
Bloc 7	-	SNRC32N09	3 544	-	3 544
			<u>6 542 807</u>	<u>118 049</u>	<u>6 660 856</u>
Frais de prospection et d'évaluation : / Exploration and evaluation expenses:					
Québec / Québec:					
Rose lithium-tantale			17 449 705	1 796 649	19 246 354
Arques			3 521	-	3 521
Caumont			3 501	-	3 501
Duval			3 501	-	3 501
Dumulon			3 501	-	3 501
Valiquette			6 948	-	6 948
Bourier			12	-	12
Nisk			44 462	-	44 462
			<u>17 515 151</u>	<u>1 796 649</u>	<u>19 311 800</u>
			<u>24 057 958</u>	<u>1 914 698</u>	<u>25 972 656</u>

11- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite) **11- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)****Québec****Propriété Rose lithium-tantale**

La propriété Rose lithium-tantale est composée de 473 titres miniers représentant une superficie de 246,55 km². La propriété se retrouve dans le segment nord-est de la province du Supérieur et à l'intérieur de la ceinture de roche verte d'Eastmain. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 2 % sur les produits de fonderie nets de certains titres miniers dont la moitié pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$.

Propriété Rose Nord

La propriété Rose Nord est composée de 31 titres miniers représentant une superficie de 16,14 km². La propriété se retrouve dans le segment nord-est de la province du Supérieur et à l'intérieur de la ceinture de roche verte d'Eastmain. Elle appartient à 100 % à la Société.

Propriété Arques

La propriété du complexe Arques est composée d'un ensemble de 136 titres miniers couvrant une superficie de 6 840,93 hectares sur environ 18 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE. Elle est contiguë à la propriété Lemare à ses limites au sud-est. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 83 titres miniers et de 2 % sur un titre minier. Une redevance de 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$ sur un titre minier.

Propriété Bourier

La propriété Bourier est constituée d'un bloc de 270 titres miniers couvrant une superficie de 10 611,54 hectares sur environ 30 kilomètres de longueur. Elle longe le côté est du nouveau complexe hydroélectrique de la rivière Rupert. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 87 titres miniers.

Le 24 avril 2021, la Société a conclu une convention d'options avec la société Lomiko Metals Inc. (« Lomiko ») qui octroie le droit à Lomiko d'acquérir un intérêt pouvant atteindre jusqu'à 70 % dans la propriété Bourier.

Québec**Rose Lithium-Tantalum Property**

The Rose Lithium-Tantalum property consists of 473 claims covering a total area of 246.55 km². It lies in the northeastern part of Superior Province, within the Eastmain greenstone belt. It is wholly owned by the Company and is subject to a 2% net smelter return ("NSR") on some claims, half of which can be bought back for \$1,000,000.

Rose North Property

The Rose North property consists of 31 claims covering a total area of 16.14 km². It lies in the northeastern part of Superior Province, within the Eastmain greenstone belt. It is wholly owned by the Company.

Arques Property

The Arques Property is composed of one block totaling 136 claims covering an area of 6,840.93 hectares for some 18 kilometers of length in a SW-NE direction. It is contiguous to the Lemare property on its South East border. It is wholly owned by the Company and is subject to a 1.4% NSR on 83 claims and a 2% NSR is also applicable on one claim. 1% of the NSR can be bought back for \$1,000,000 on this claim.

Bourier Property

The Bourier Property is composed of one block totaling 270 claims covering an area of 10,611.54 hectares for some 30 kilometers in length. It is located just along the east side of the new Rupert hydroelectric complex. It is wholly owned by the Company and is subject to a 1.4% NSR on 87 claims.

On April 24, 2021, the Company entered into an option agreement that gives Lomiko Metals Inc. ("Lomiko") the right to acquire up to a 70% interest in the Bourier project.

11- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION 11- **EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS**
(suite)**Québec** (suite)**Propriété Bourier** (suite)**TERMES DE LA TRANSACTION**

Aux termes de la Convention, Lomiko gagnera un intérêt dans la propriété Bourier par le biais d'une option. Les principaux termes de la Convention sont détaillés ci-dessous :

OCTROI DE LA PREMIÈRE OPTION

Critical Elements octroie à Lomiko le droit exclusif et l'option d'acquérir, le ou avant le 31 décembre 2022 un intérêt indivis de 49 % dans la propriété Bourier en émettant, à la Société, un total de 5 000 000 actions ordinaires de Lomiko, en versant à Critical Elements 50 000 \$ en espèces et en engageant 1 300 000 \$ en dépenses d'exploration, comme suit :

- Verser 25 000 \$ en espèces à la Société dans un délai de cinq (5) jours suivant la signature de la Convention (non remboursable) (condition respectée);
- Verser 25 000 \$ en espèces à la Société dans un délai de cinq (5) jours suivant la réception des approbations réglementaires requises (condition respectée);
- Émettre à la Société 5 000 000 actions ordinaires immédiatement après l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX (condition respectée); et
- Engager ou financer des dépenses d'exploration totalisant pas moins de 1 300 000 \$ sur la propriété Bourier, de la façon suivante : une somme de 550 000 \$ devra être engagée ou financée avant le 31 décembre 2021 et une somme de 750 000 \$ avant le 31 décembre 2022.

Suite à la transaction, puisque la valeur comptable de la propriété Bourier était nulle, la Société a enregistré un gain de 750 000 \$, résultant du produit en espèces de 50 000 \$ et de la juste valeur de 700 000 \$ provenant des 5 000 000 d'actions de Lomiko reçues dans le cadre de cette opération.

EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)**Québec** (continued)**Bourier Property** (continued)**TERMS OF THE TRANSACTION**

Under the Agreement, Lomiko will earn its interest in Bourier project by way of a joint venture arrangement. The key terms of the Agreement are detailed in the below:

GRANT OF FIRST OPTION

Critical Elements grants to Lomiko the exclusive right and option to acquire, on or before December 31, 2022, an initial 49% Earned Interest in the Bourier Property by issuing to Critical Elements an aggregate of 5,000,000 common shares of Lomiko, by making cash payments to Critical Elements totalling \$50,000 and by incurring or funding Exploration Expenditures for a total amount of \$1,300,000 on the Property, detailed as follows:

- making a cash payment to Critical Elements of \$25,000 within a delay of five (5) days following the execution of the Agreement (non-refundable) (condition fulfilled);
- making a cash payment to Critical Elements of \$25,000 within a delay of five (5) days following the receipt of the required approvals from the Exchange (condition fulfilled);
- issuing to Critical Elements 5,000,000 common shares immediately following the receipt of the required approvals from the Exchange (condition fulfilled); and
- incurring or funding Exploration Expenditures aggregating not less than \$1,300,000 on the Bourier Property, of which an amount of \$550,000 must be incurred or funded before December 31, 2021 and an amount of \$750,000 before December 31, 2022.

As a result of the transaction, since the carrying value of the Bourier Property was nil, the Company recorded a gain of \$750,000 from this transaction, resulting from the cash proceeds of \$50,000 and the fair value of \$700,000 from the 5,000,000 shares of Lomiko received in the transaction.

11- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)	11- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)
--	--

Québec (suite)**Propriété Bourier (suite)****OCTROI DE LA SECONDE OPTION**

Sujet à l'exercice de la première option par Lomiko, Critical Elements va aussi octroyer à Lomiko le droit exclusif et l'option d'augmenter son intérêt indivi dans la propriété Bourier, passant de 49 % à 70 %. Pour se faire Lomiko devra verser, à la Société, une somme additionnelle de 250 000 \$ en espèces, en émettant à la Société 2 500 000 actions ordinaires de Lomiko, engager ou financer des travaux d'exploration de l'ordre de 2 000 000 \$ et compléter une estimation des ressources conforme à la norme canadienne 43-101. Cette estimation des ressources devra être préparée par une personne qualifiée indépendante de Lomiko et de Critical Elements. Lomiko devra compléter les termes précédents durant la période débutant à l'envoi de l'avis d'exercice de la première option et se terminant le 31 décembre 2023, de la façon suivante :

- Verser 250 000 \$ en espèces et émettre à la Société 2 500 000 actions ordinaires de Lomiko, le ou avant la date de l'envoi de l'avis d'exercice de la première option;
- Engager ou financer des dépenses d'exploration additionnelles de 2 000 000 \$ le ou avant le 31 décembre 2023; et
- Remettre une estimation de ressources à Critical Elements le ou avant le 31 décembre 2023.

PAIEMENTS DE JALONS

Sous réserve du droit de Lomiko de se retirer et de mettre fin à la première option, Lomiko accepte de verser les paiements de jalons suivants à Critical Elements, payables à tout moment suite à l'exercice de la première option selon les termes suivants :

- Sur l'estimation d'une ressource (conforme à la norme canadienne 43-101) de 5 000 000 tonnes à une teneur de 0,6% Li₂O (toutes catégories) un paiement de 750 000 \$, payable en espèces ou en actions ordinaires de Lomiko, à la seule discrétion de Lomiko;
- Sur l'estimation d'une ressource (conforme à la norme canadienne 43-101) de 10 000 000 tonnes à une teneur de 0,6% Li₂O (toutes catégories) un paiement de 1 000 000 \$, payable en espèces ou en actions ordinaires de Lomiko, à la seule discrétion de Lomiko;

Québec (continued)**Bourier Property (continued)****GRANT OF SECOND OPTION**

Subject to Lomiko having exercised the First Option, Critical Elements will also grant to Lomiko the exclusive right and option to increase its undivided interest in and to the Bourier Property from 49% to 70% by making a cash payment to Critical Elements of \$250,000, by issuing to Critical Elements an aggregate of 2,500,000 common shares of Lomiko, by incurring or funding additional Exploration Expenditures for an amount of \$2,000,000 and by delivering a resource prepared in compliance with NI 43-101 standards on the Bourier Property prepared by a Qualified Person independent of Lomiko and Critical Elements, for a period commencing on the delivery of the First Option Exercise Notice and ending December 31, 2023, in summary as follows:

- making a cash payment to Critical Elements an amount of \$250,000 and issuing 2,500,000 common shares of Lomiko, on or before the date of delivery of the First Option Exercise Notice;
- incurring or funding additional Exploration Expenditures for an amount of \$2,000,000 on or before December 31, 2023; and
- delivering the Resource Estimate to Critical Elements on or before December 31, 2023.

MILESTONE PAYMENTS

Subject to Lomiko's right to withdraw from and terminate the First Option, Lomiko agrees to pay the following milestone payments to Critical Elements, payable at any time following the exercise of the First Option upon the occurrence of the following:

- On the estimation of a drilled defined resource (NI 43-101 compliant) of 5,000,000 tonnes at a cut-off grade of 0.6% Li₂O (all categories) a payment of \$750,000, payable in cash or in common shares of Lomiko at the sole discretion of Lomiko;
- On the estimation of a drilled defined resource (NI 43-101 compliant) of 10,000,000 tonnes at a cut-off grade of 0.6% Li₂O (all categories) a payment of \$1,000,000, payable in cash or in common shares of Lomiko at the sole discretion of Lomiko;

11- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
(suite)**Québec** (suite)**Propriété Bourier** (suite)

- Sur l'estimation d'une ressource (conforme à la norme canadienne 43-101) de 15 000 000 tonnes à une teneur de 0,6% Li₂O (toutes catégories) un paiement de 1 500 000 \$, payable en espèces ou en actions ordinaires de Lomiko, à la seule discrétion de Lomiko; et
- Sur l'estimation d'une ressource (conforme à la norme canadienne 43-101) de 20 000 000 tonnes à une teneur de 0,6% Li₂O (toutes catégories) un paiement de 2 000 000 \$, payable en espèces ou en actions ordinaires de Lomiko, à la seule discrétion de Lomiko.

REDEVANCES

Suivant l'exercice de la première option par Lomiko, et en addition des sommes versées, actions ordinaires émises et dépenses d'exploration encourues ou financées par Lomiko sous la première option et par la suite sous la seconde option, si applicable, Critical Elements devrait recevoir une redevance égale à 2 % du produit net de fonderie résultant de l'extraction et de la production des matières minérales sur la propriété Bourier.

La redevance comprend le droit de Lomiko d'acquérir une portion de celle-ci (1 %) en versant à Critical Elements un montant total en espèces de 2 000 000 \$.

OPÉRATEUR

Pendant la durée de la présente Convention, Critical Elements devra agir en tant qu'opérateur et en tant que tel, sera responsable de l'exécution et l'administration des dépenses d'exploration sur la propriété Bourier, conformément aux programmes de travaux préalablement approuvés par les parties

DROITS DE COMMERCIALISATION DU LITHIUM

En cas de découverte de lithium, Critical Éléments conservera les droits de commercialisation du lithium, ce qui signifie le droit exclusif de Critical Éléments de commercialiser et d'agir en tant qu'agent de vente pour tous les produits au lithium, y compris le minerai de lithium, le concentré et les produits chimiques, résultant des activités d'extraction et de production sur la propriété Bourier, y compris la transformation en produits chimiques.

11- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)**Québec** (continued)**Bourier Property** (continued)

- On the estimation of a drilled defined resource (NI 43-101 compliant) of 15,000,000 tonnes at a cut-off grade of 0.6% Li₂O (all categories) a payment of \$1,500,000, payable in cash or in common shares of Lomiko at the sole discretion of Lomiko;
- On the estimation of a drilled defined resource (NI 43-101 compliant) of 20,000,000 tonnes at a cut-off grade of 0.6% Li₂O (all categories) a payment of \$2,000,000, payable in cash or in common shares of Lomiko at the sole discretion of Lomiko.

ROYALTY

Following the exercise of the First Option by Lomiko, and in addition to the amounts paid, common shares issued and Exploration Expenditures incurred or funded by Lomiko under the First Option and thereafter under the Second Option, as applicable, Critical Elements shall receive a royalty equal to 2% net smelter returns resulting from the extraction and production of any Minerals on the Bourier Property.

The Royalty includes the right of Lomiko to purchase a portion thereof (1%) by paying to Critical Elements a total cash amount of \$2,000,000.

OPERATOR

During the agreement, Critical Elements shall act as the operator and as such, shall be responsible for carrying out and administering the Exploration Expenditures on the Property, in accordance with a work program approved by the Parties regarding the Property.

LITHIUM MARKETING RIGHTS

In the event of a Lithium discovery, Critical Elements will retain Lithium Marketing Rights meaning the exclusive right of Critical Elements to market and act as selling agent for any and all Lithium products, including Lithium ore, concentrate and chemical, resulting from the extraction and production activities on the Bourier Property, including transformation into chemical products.

11- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION 11- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(suite) (continued)**Québec (suite)****Québec (continued)****Propriété Caumont****Caumont Property**

La propriété Caumont est constituée de quatre blocs de titres miniers non contigus totalisant 94 titres, répartis sur 50,37 km dans la partie est de la formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à des redevances sur 43 titres miniers, dont 1 % sur 13 titres miniers, de 1,5 % sur 24 titres miniers et de 2 % sur 6 titres miniers desquels une redevance de 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$ sur ces titres miniers.

The Caumont Property is made of four non-adjacent claim blocks, totaling 94 claims, spread over 50.37 kilometers in the eastern part of the Lac des Montagnes volcano-sedimentary formation. It is wholly owned by the Company and is subject to a NSR on 43 claims as follows: 1% on 13 claims, 1.5% on 24 claims and 2% on 6 claims, of which 1% of each can be bought back for \$1,000,000.

Propriété Dumulon**Dumulon Property**

La propriété Dumulon est constituée de 36 cellules contiguës, couvrant une superficie totale de 1 928,63 hectares. Elle est située 20 km au sud de l'aéroport de Nemiscau et est accessible par hélicoptère. Elle appartient à 100 % à la Société.

The Dumulon Property consists of 36 contiguous cells, covering a total area of 1,928.63 hectares. The project is located 20 km south of the Nemiscau airport and can be accessed by helicopter. It is wholly owned by the Company.

Propriété Duval**Duval Property**

La propriété Duval est constituée d'un bloc comprenant 46 titres miniers et couvrant une superficie de 2 458,92 hectares. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance sur 33 titres miniers, dont 2 % sur 23 titres miniers et de 3 % sur 10 titres miniers. Une redevance de 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$ sur 33 titres miniers.

The Duval Property is composed of one block totaling 46 claims covering an area of 2,458.92 hectares. It is wholly owned by the Company and is subject to a NSR on 33 claims, 2% on 23 claims and 3% on 10 claims. 1% of the NSR can be bought back for \$1,000,000 on 33 claims.

Propriété Lemare**Lemare Property**

La propriété Lemare est constituée d'un bloc de 232 titres miniers couvrant une superficie de 11 196,85 hectares sur environ 20 kilomètres de longueur, selon une orientation SO-NE. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 79 titres miniers, une redevance de 2 % sur 56 titres miniers et une redevance de 3 % sur 6 titres miniers. Une redevance de 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$ sur 141 titres miniers.

The Lemare Property is composed of one block totaling 232 claims covering an area of 11,196.85 hectares for over 20 kilometers in length in a SW-NE direction. It is wholly owned by the Company and is subject to a 1.4% NSR on 79 claims, a NSR of 2% on 56 claims and a NSR of 3% on 6 claims. 1% of the NSR can be bought back for \$1,000,000 on 141 claims.

Propriété Nisk**Nisk Property**

La propriété Nisk est constituée d'un bloc de 100 titres miniers couvrant une superficie de 5 113,95 hectares sur environ 20 kilomètres de longueur. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 26 titres miniers, une redevance de 2 % sur 44 titres miniers et de 3 % sur 13 titres miniers. Une redevance de 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$ sur 83 titres miniers.

The Nisk Property is composed of one block totaling 100 claims covering an area of 5,113.95 hectares for over 20 kilometers in length. It is wholly owned by the Company and is subject to a 1.4% NSR on 26 claims, a NSR of 2% on 44 claims and a NSR of 3% on 13 claims. 1% of the NSR can be bought back for \$1,000,000 on 83 claims.

11- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
(suite)**Québec** (suite)**Propriété Nisk** (suite)

Le 22 décembre 2020, la Société a conclu une convention d'options avec la société Power Nickel qui octroie le droit à Power Nickel d'acquérir un intérêt pouvant atteindre jusqu'à 80 % dans la propriété Nisk nickel-cuivre-EGP, sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James, au Québec.

Termes de la transaction**OCTROI DE LA PREMIÈRE OPTION**

La Société octroie à Power Nickel le droit exclusif et l'option d'acquérir, au plus tard trois ans après l'approbation de la TSX.V (24 février 2021), une participation initiale de 50 % dans la propriété Nisk. Afin d'acquérir cet intérêt, Power Nickel devra :

- a) Émettre un paiement en espèces totalisant 500 000 \$ à la Société avant ou aux dates indiquées ci-dessus :
 - Verser 25 000 \$ en espèces à la Société à la signature de la convention d'options (non remboursable) (condition respectée);
 - Un montant de 225 000 \$ dans un délai de cinq jours ouvrables suivants la Date d'entrée en vigueur (condition respectée); et
 - Un montant de 250 000 \$ dans un délai de six mois à compter de la Date d'entrée en vigueur (condition respectée).
- b) Émettre à la Société dans un délai de cinq jours ouvrables suivant la Date d'entrée en vigueur, 12 051 770 actions de Power Nickel (condition respectée).
- (c) Engager ou financer des dépenses d'exploration sur la propriété de l'ordre de 2 800 000 \$ le ou avant les dates indiquées ci-dessous :
 - 500 000 \$ de dépenses d'exploration le ou avant un an de la Date d'entrée en vigueur;
 - 800 000 \$ de dépenses d'exploration le ou avant deux ans de la Date d'entrée en vigueur; et

11- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)**Québec** (continued)**Nisk Property** (continue)

On December 22, 2020, the Company signed an agreement with Power Nickel to option up to 80% of the Nisk nickel-copper-PGE Property, in Quebec's Eeyou Istchee James Bay territory in Quebec.

Option Terms**GRANT OF FIRST OPTION**

The Company granted to Power Nickel the exclusive right and option to acquire, on or before the date that is three years from the TSX.V approval (February 24, 2021), an initial 50% Earned Interest in the Property. In order to acquire this interest, Power Nickel must:

- a) make cash payments totalling \$500,000 to the Company on or before the dates set out below:
 - a non-refundable amount of \$25,000 on the date of execution of the agreement (condition fulfilled);
 - an amount of \$225,000 within five Business Days following the Effective Date (condition fulfilled); and
 - an amount \$250,000 within six months from the Effective Date (condition fulfilled).
- b) Issue to the Company within a delay of five Business Days following the Effective Date, 12,051,770 Shares of Power Nickel (condition fulfilled).
- c) incur an aggregate of \$2,800,000 of Work Expenditures on the Property on or before the dates set out below:
 - \$500,000 in Work Expenditures on or before the date that is one year from Effective Date;
 - \$800,000 in Work Expenditures on or before the date that is two years from Effective Date; and

11- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)**Québec (suite)****Propriété Nisk (suite)**

- 1 500 000 \$ de dépenses d'exploration le ou avant trois ans de la Date d'entrée en vigueur.

Suite à la transaction, la Société a enregistré un gain de 2 452 097 \$ résultant d'un produit en espèces de 500 000 \$ et la juste valeur de 3 675 790 \$ provenant des 12 051 770 actions de Power Nickel reçues dans le cadre de la transaction qui a été appliquée à la valeur comptable de 1 723 693 \$ de la propriété.

OCTROI DE LA SECONDE OPTION

Sujet à l'exercice de la Première option par Power Nickel, Critical Éléments va également octroyer à Power Nickel le droit exclusif et l'option d'augmenter son intérêt indivis dans la Propriété, en passant de 50 % à 80 %. Pour se faire, Power Nickel devra engager ou financer des travaux d'exploration de l'ordre de 2 200 000 \$ et compléter une estimation des ressources, durant une période débutant à la livraison de l'Avis de levée de la Première option et se terminant quatre ans de la Date d'entrée en vigueur.

Suite à l'exercice de la Seconde option, jusqu'à ce qu'une étude de faisabilité définitive concernant les activités d'extraction et de production sur la Propriété soit livrée à la coentreprise, Critical Éléments conservera un intérêt non-dilutif de 20 % dans la coentreprise et ne contribuera à aucun coût de la coentreprise.

OPÉRATEUR

Pendant la durée de la convention d'options, Power Nickel devra agir en tant qu'opérateur et sera responsable de l'exécution et de l'administration des dépenses d'exploration sur la Propriété. Power Nickel est autorisé à percevoir des honoraires de gestion égal à 10 % du montant des dépenses d'exploration engagées à l'interne et à 5 % du montant des dépenses d'exploration encourues sur des travaux exécutés par des entrepreneurs, des tiers ou des consultants.

11- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)**Québec (continued)****Nisk Property (continued)**

- \$1,500,000 in Work Expenditures on or before the date that is three) years from Effective Date.

As a result of the transaction, the Company recorded a gain of \$2,452,097 resulting from cash proceeds \$500,000 and the fair value of \$3,675,790 from the 12,051,770 shares of Power Nickel received in the transaction that was applied against the carrying value of \$1,723,693 of the property.

GRANT OF SECOND OPTION

Subject to Power Nickel having exercised the First Option, the Company hereby also granted to the Optionee the exclusive right and option to increase its Earned Interest in and to the Property from 50% to 80% by incurring or funding additional Work Expenditures for an amount of \$2,200,000, including the delivery of a Resource Estimate, for a period commencing on the delivery of the First Option Exercise Notice and ending on the date that is four years from Effective Date.

Following the exercise of the Second Option, until such time as a definitive Feasibility Study regarding extraction and production activities on the Property is delivered to the Joint Venture, Critical Elements shall maintain a 20% non-dilutive interest in the Joint Venture and shall not contribute to any Joint Venture costs.

OPERATORSHIP

During the currency of the Agreement, except as otherwise contemplated under the Agreement, Power Nickel shall act as the operator and shall be responsible for carrying out and administering the Work Expenditures on the Property. Power Nickel shall be entitled to receive a management fee equal to 10% of the amount of Work Expenditures incurred on internal work and equal to 5% of the amount of Work Expenditures incurred on contract work carried by third party contractors or consultants.

11- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
(suite)**Québec** (suite)**Propriété Nisk** (suite)**REDEVANCES**

Suite à l'exercice de la Première option par Power Nickel et en plus des obligations de Power Nickel au titre de la Première et de la Seconde option, si applicable, Critical Éléments recevra, en cas de découverte de lithium, une redevance égale à 2 % sur les revenus nets de fonderie résultant de l'extraction et de la production de produits de lithium, y compris le minerai, le concentré et les produits chimiques de lithium, résultant des activités d'extraction et de production sur la Propriété, y compris la transformation en produits chimiques. Power Nickel aura le droit à tout moment d'acheter 50 % de la Redevance et de réduire ainsi la redevance à 1 % en versant à Critical Éléments un montant total en espèces de 2 000 000 \$.

En cas de découverte de lithium, Critical Éléments conservera les droits de commercialisation du lithium, ce qui signifie le droit exclusif de Critical Éléments de commercialiser et d'agir en tant qu'agent de vente pour tous les produits au lithium, y compris le minerai de lithium, le concentré et les produits chimiques, résultant des activités d'extraction et de production sur la Propriété, y compris la transformation en produits chimiques.

Propriété Valiquette

La propriété Valiquette est constituée d'un ensemble de 104 titres miniers couvrant une superficie totale de 5 563,07 hectares. Elle fait environ 13 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE et est contigüe au bloc principal Duval au sud-ouest. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance sur 70 titres miniers, dont 2 % sur 28 titres miniers et 3 % sur 42 titres miniers. Sur ces 70 titres miniers, 1 % pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 \$.

Propriété Bloc 1

La propriété Bloc 1 est constituée d'un ensemble de 74 titres miniers couvrant une superficie totale de 3 953,70 hectares. Elle fait environ 13 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE et est contigüe au bloc principal Nisk-South au sud-ouest. Elle appartient à 100 % à la Société.

11- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)**Québec** (continued)**Nisk Property** (continued)**ROYALTY**

Following the exercise of the First Option by Power Nickel, and in addition to the obligations of Power Nickel under the First and Second Option, if applicable, Critical Elements shall receive, in the event of a Lithium discovery, a royalty equal to 2% net smelter returns resulting from the extraction and production of Lithium products, including Lithium ore, concentrate and chemical, resulting from the extraction and production activities on the Property, including transformation into chemical products. Power Nickel shall have the right at any time to purchase 50% of the Royalty and thereby reduce the Royalty to 1% by paying to Critical Elements a total cash amount of \$2,000,000.

In the event of a Lithium discovery, Critical Elements will retain Lithium Marketing Rights meaning the exclusive right of Critical Elements to market and act as selling agent for any and all Lithium products, including Lithium ore, concentrate and chemical, resulting from the extraction and production activities on the Property, including transformation into chemical products.

Valiquette Property

The Valiquette Property is composed of one block totaling 104 claims covering an area of 5,563.07 hectares. It measures about 13 kilometers in a SW-NE direction and is contiguous South West to the Duval main block. It is wholly owned by the Company and is subject to a NSR on 70 claims, representing 2% on 28 claims and 3% on 42 claims. On those 70 claims, 1% of the NSR can be bought back for \$1,000,000.

Bloc 1 Property

The Bloc 1 Property is composed of one block totaling 74 claims covering an area of 3,953.70 hectares. It measures about 13 kilometers in a SW-NE direction and is contiguous South West to the Nisk-South main block. It is wholly owned by the Company.

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

Exercices clos les 31 août 2021 et 2020

Years ended August 31, 2021 and 2020

11- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION 11- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(suite) (continued)

Québec (suite)

Québec (continued)

Propriété Blocs 2 à 6

Blocs 2 to 6 Property

La propriété Blocs 2 à 6 est constituée d'un ensemble de 10 titres miniers et couvrant une superficie totale de 534,68 hectares. La propriété Blocs 2 à 6 se situe à l'est, sud-est du bloc principal Duval. Elle appartient à 100 % à la Société.

The Blocs 2 to 6 Property is composed of one block totaling 10 claims covering an area of 534.68 hectares. Blocs 2 to 6 Property is located in the east-southeast of the Duval main block. It is wholly owned by the Company.

Propriété Bloc 7

Bloc 7 Property

La propriété Bloc 7 est constituée d'un ensemble de 54 titres miniers couvrant une superficie totale de 2 890,54 hectares. Elle fait environ 7 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE et est contigüe aux blocs principaux Valiquette, Dumulon et Caumont Est. Elle se situe au sud-ouest du bloc Valiquette, au nord du bloc Dumulon ainsi qu'à l'est du bloc Caumont Est. Elle appartient à 100 % à la Société.

The Bloc 7 Property is composed of one block totaling 54 claims covering an area of 2,890.54 hectares. It measures about 7 kilometers in a SW-NE direction and is contiguous to the Valiquette, Dumulon and Caumont Est main blocks. It is located southwest of Valiquette block, north of Dumulon block and east of Caumont Est block. It is wholly owned by the Company.

12- OBLIGATIONS LOCATIVES

12- LEASE LIABILITIES

Rapprochement de la variation de l'obligation locative :

Reconciliation of the movement of lease liabilities:

	31 août / August 31, 2021	31 août / August 31, 2020	
	\$	\$	
Solde au début de l'exercice	80 226	-	Balance, beginning of year
Incidence de l'adoption de IFRS 16	-	98 318	Impact of the adoption of IFRS 16
Remboursement de l'obligation locative	(22 503)	(22 503)	Repayment of lease obligations
Intérêts sur l'obligation locative	3 485	4 411	Interest on lease liabilities
Solde à la fin de l'exercice	61 208	80 226	Balance, end of year
Moins : tranche à court terme	19 990	19 018	Minus: Current portion
	<u>41 218</u>	<u>61 208</u>	

L'obligation locative contractuelle est payable comme suit :

Contractual lease rentals are payable as follows:

	31 août / August 31, 2021	
	\$	
Moins d'un an	19 990	Less than one year
Un à quatre ans	41 218	One to four years
Total	<u>61 208</u>	Total

Notes complémentaires aux états financiers **Notes to Financial Statements**

Exercices clos les 31 août 2021 et 2020

Years ended August 31, 2021 and 2020

12- OBLIGATIONS LOCATIVES (suite)

L'obligation locative contractuelle est payable comme suit :

Montant comptabilisé au résultat net :

	31 août / August 31, 2021
	\$
Intérêts sur l'obligation locative	<u>3 485</u>

12- LEASE LIABILITIES (continued)

Contractual lease rentals are payable as follows:

Amount recognized in net earnings:

Interest on lease liabilities	<u>3 485</u>
-------------------------------	--------------

13- DETTE À LONG TERME

13- LONG-TERM DEBT

	Helm AG	Entente Pihkuutaau / Pihkuutaau Agreement	
	\$	\$	
Solde au 31 août 2019	3 910 560	574 463	Balance, August 31, 2019
Charge de désactualisation	<u>265 587</u>	<u>118 048</u>	Accretion expense
Solde au 31 août 2020	4 176 147	692 511	Balance, August 31, 2020
Charge de désactualisation	153 903	140 560	Accretion expense
Remboursement	(4 500 000)	(200 000)	Reimbursement
Perte résultant de la décomptabilisation de la dette à long terme	<u>169 950</u>	<u>-</u>	Loss on derecognition of long-term debt
Solde au 31 août 2021	<u>-</u>	<u>633 071</u>	Balance, August 31, 2021
Moins : tranche à court terme	<u>-</u>	<u>633 071</u>	Minus: Current portion
	<u>-</u>	<u>-</u>	

En septembre 2016, la Société a clôturé la transaction relative au premier prélèvement de l'entente de facilité de crédit conclue en août 2016 avec Helm AG, lui permettant d'avoir accès à une entente de facilité de crédit pouvant atteindre 4 500 000 \$ et devant être utilisée pour l'étude de faisabilité du Projet Rose lithium-tantale. Ce premier prélèvement de l'ordre de 1 500 000 \$ venait à échéance le 19 septembre 2021 et portait intérêt à un taux annuel de 12 %, payable à l'échéance. Le 25 février 2021, la Société a procédé au remboursement de ce premier prélèvement de 1 500 000 \$ ainsi que des intérêts totalisant 798 411 \$.

In September 2016, the Company closed the transaction for the first drawdown under the credit facility agreement concluded in August 2016 with Helm AG, allowing the Company to have access to a credit facility of up to \$4,500,000 to be used for the feasibility study of the Rose Lithium-Tantalum project. This first drawdown in the amount of \$1,500,000 was due on September 19, 2021 bearing interest at an annual rate of 12%, payable upon maturity. On February 25, 2021, the Company reimbursed this first drawdown of \$ 1,500,000 as well as the \$798,411 of interest.

13- DETTE À LONG TERME (suite)

En juin 2017, la Société a clôturé la transaction relative au deuxième et au troisième prélèvements. Ces prélèvements de l'ordre de 3 000 000 \$ venaient à échéance le 19 septembre 2021 et portaient aussi intérêt à un taux annuel de 12 %, payable à l'échéance. Le 25 février 2021, la Société a procédé au remboursement du deuxième et troisième prélèvements de 3 000 000 \$ ainsi que des intérêts de 1 333 479 \$. Au cours de l'exercice clos le 31 août 2021, cette facilité a été entièrement remboursée et fermée. La Société n'a plus d'obligation à cet égard.

Le 8 juillet 2019, la Société a conclu l'entente Pihkuutaa (l'« Entente ») relative au projet Rose lithium-tantale (le « Projet ») auprès de la Nation crie d'Eastmain, le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee), le Gouvernement de la Nation crie (ensemble les « Cris »). L'Entente est une entente ferme qui régit les relations de travail à long terme entre la Société et les Cris pendant toutes les phases du projet. Elle assure des formations, emplois, et opportunités d'affaires pour les Cris, ainsi que leur coopération et implication au sein de la Société et dans le suivi environnemental du projet. L'Entente comprend un mécanisme par lequel les Cris bénéficieront financièrement à long terme du succès du Projet.

Dans le cadre de l'entente, la Société a convenu de verser des montants initiaux conformément à certaines étapes clés du Projet. Le 7 juillet 2021, la Société a procédé au versement d'une somme de 200 000 \$ et un montant de 700 000 \$ est payable au plus tôt à la clôture du financement du Projet ou le 8 juillet 2022. Le 8 juillet 2019, un montant de 548 333 \$ a été inclus dans la dette à long terme, ce qui représentait la valeur actualisée des montants initiaux à payer, en utilisant un taux d'actualisation de 20 %.

La Société a également convenu de payer d'autres montants qui dépendent des flux de trésorerie cumulés du Projet et de sa rentabilité globale à long terme. Le moment de ces paiements sera soit au début de la construction, soit lorsque la production commerciale sera atteinte. Ces montants seront comptabilisés lorsque leur paiement par la Société sera jugé probable et qu'ils pourront être estimés de manière fiable.

13- LONG-TERM DEBT (continued)

In June 2017, the Company closed the transaction for the second and third drawdowns. Those drawdowns in the amount of \$3,000,000 were due on September 19, 2021 bearing interest at an annual rate of 12%, payable upon maturity. On February 25, 2021, the Company repaid the second and third drawdowns of \$3,000,000 as well as the \$1,333,479 interest. During the year ended August 31, 2021, the facility has been fully repaid and closed. The Company no longer has any obligation in this regard.

On July 8, 2019, the Company entered into the Pihkuutaa agreement (the "Agreement") for the Rose Lithium-Tantalum project (the "Project") with the Cree Nation of Eastmain, the Grand Council of the Crees (Eeyou Istchee) and the Cree Nation Government (together the "Crees"). The Agreement is a binding agreement that will govern the long-term working relationship between the Company and the Crees during all phases of the Project. It provides for training, employment and business opportunities for the Crees, as well as their cooperation and involvement with the Company in the environmental monitoring of the Project. The Agreement includes a mechanism by which the Crees will benefit financially from the success of the Project on a long-term basis.

As part of the Agreement, the Company agreed to pay initial amounts in accordance with certain Project milestones. On July 7, 2021, the Company paid an amount of \$200,000 and an amount of \$700,000 is payable at the earliest of the closing of the Project financing or July 8, 2022. As at July 8, 2019, an amount of \$548,333 was included in long-term debt, which represents the present value of the initial amounts payable, using a 20% discount rate.

The Company also agreed to pay other amounts which are dependent on the cumulative cash flows of the Project and its overall profitability on a long-term basis. Timing of these payments will either be upon commencement of construction or when commercial production is attained. These amounts payable will be recorded when their payment by the Company is deemed probable and when they can be estimated reliably.

Notes complémentaires aux états financiers **Notes to Financial Statements**

Exercices clos les 31 août 2021 et 2020

Years ended August 31, 2021 and 2020

14- CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale

Les mouvements dans le capital social de la Société se détaillent comme suit :

	31 août / August 31, 2021		31 août / August 31, 2020		
	Quantité / Number	Montant / Amount \$	Quantité / Number	Montant / Amount \$	
Solde au début de l'exercice	168 828 368	45 068 884	158 828 368	42 068 884	Balance, beginning of year
Émission d'actions ordinaires assorties de bons de souscription	13 636 400	15 000 040	10 000 000	3 000 000	Common share issuance with warrants
Exercice d'options d'achat d'actions	475 000	573 109	-	-	Share purchase options exercised
Exercice de bons de souscription	571 845	257 330	-	-	Warrants exercised
Exercice d'options aux courtiers et a des intervenants	13 500	24 379	-	-	Brokers and intermediaries' options exercised
Solde à la fin de l'exercice	<u>183 525 113</u>	<u>60 923 742</u>	<u>168 828 368</u>	<u>45 068 884</u>	Balance, end of year

Pour l'exercice clos le 31 août 2021

En février 2021, la Société a clôturé un placement privé de 13 636 400 actions ordinaires à un prix de 1,10 \$ par unité, pour une contrepartie monétaire totale de 15 000 040 \$. Chaque unité est constituée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires de la Société. Chaque bon de souscription entier permettra à son porteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix 1,75 \$ par action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture initiale du placement. Paradigm Capital inc. et Cantor Fitzgerald Canada Corporation ont agi à titre de Co-placeurs pour compte, avec un syndicat incluant Stifel GMP et Raymond James Ltd. Ils ont reçu une commission de 890 855 \$ en espèces ainsi que 809 868 options aux courtiers et à des intervenants leur permettant d'acquérir 809 868 actions ordinaires au prix de 1,10 \$ par action jusqu'au 11 février 2023.

Au cours de l'exercice, la Société a encaissé 366 500 \$ suite à l'exercice de 475 000 options d'achat d'actions à un prix se situant entre 0,50 \$ et 1.25 \$ chacune.

14- SHARE CAPITAL

Authorized

Unlimited number of common shares without par value

Changes in the Company's share capital were as follows:

For the year ended August 31, 2021

In February 2021, the Company closed a private placement of 13,636,400 common shares at a price of \$1.10 per unit, for total gross proceeds of \$15,000,040. Each unit consisted of one common and half a warrant. Each warrant entitled its holder to purchase one common share of the Company at \$1.75 for a 24-month period. The private placement was led by Paradigm Capital Inc. and Cantor Fitzgerald Canada Corporation with a syndicate including Stifel GMP and Raymond James Ltd., who received a cash commission of \$890,855, and 809,868 brokers and intermediaries options entitling to purchase 809,868 common shares at the price of \$1.10 until February 11, 2023.

During the year, the Company received \$366,500 following the exercise of 475,000 share purchase options at a price varying between \$0.50 and \$1.25 each.

14- CAPITAL SOCIAL (suite)

Au cours de l'exercice, la Société a encaissé 257 330 \$ suite à l'exercice de 571 845 bons de souscription à un prix de 0,45 \$ chacune.

Au cours de l'exercice, la Société a encaissé 14 850 \$ suite à l'exercice de 13 500 options aux courtiers et a des intervenants à un prix de 1,10 \$ chacune.

Pour l'exercice clos le 31 août 2020

En août 2020, la Société a clôturé un placement privé de 10 000 000 d'unités à un prix de 0,30 \$ par unité, pour une contrepartie monétaire totale de 3 000 000 \$. Chaque unité est constituée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires de la Société. Chaque bon de souscription entier permettra à son porteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix 0,45 \$ par action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture initiale du placement.

15- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel le conseil d'administration peut attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et fournisseurs d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Les conditions de chaque option d'achat d'actions sont déterminées par le conseil d'administration. Les options deviennent acquises dès leur octroi. Par contre, les options octroyées à des responsables des relations avec les investisseurs sont acquises graduellement à raison de 25 % par trimestre.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires, qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime, est égal à 14 424 951 actions ordinaires de la Société. Le nombre maximal d'actions ordinaires, réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un seul détenteur, ne peut pas dépasser 5 % des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution et ne peut pas excéder 2 % des actions ordinaires en circulation dans le cas des consultants et des personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs. Les options d'achat d'actions expireront au plus tard dix ans après avoir été octroyées.

Le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions est établi par le conseil d'administration et ne peut pas être plus bas que la valeur marchande des actions ordinaires à la date de l'octroi.

14- SHARE CAPITAL (continued)

During the year, the Company received \$257,330 following the exercise of 571,845 warrants at a price of \$0.45 each.

During the year, the Company received \$14,850 following the exercise of 13,500 brokers and intermediaries options at a price of \$1.10 each.

For the year ended August 31, 2020

In August 2020, the Company closed a private placement of 10,000,000 units at a price of \$0.30 per unit for a total monetary consideration of \$3,000,000. Each unit consists of one common share and one-half of one common share purchase warrant of the Company. Each warrant will entitle the holder thereof to purchase one common share of the Company at a price of \$0.45 per share for a period of 24 months following the closing of the private placement.

15- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS

The shareholders of the Company approved a share option plan (the "plan") whereby the Board of Directors may grant to directors, officers, employees and suppliers of the Company share purchase options to acquire common shares of the Company. Terms of each share purchase option is determined by the Board of Directors. Options vest immediately upon grant. However, share purchase options granted to investor relations representatives vest gradually at a rate of 25% per quarter.

The plan provides that the maximum number of common shares that may be reserved for issuance under the plan shall be equal to 14,424,951 common shares of the Company and the maximum number of common shares, which may be reserved for issuance to any optionee, may not exceed 5% of the outstanding common shares at the time of vesting and may not exceed 2% of the outstanding common shares for consultants and investor relations representatives. These options will expire no later than ten years after being granted.

The option exercise price is established by the Board of Directors and may not be lower than the market price of the common shares at the time of grant.

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

Exercices clos les 31 août 2021 et 2020

Years ended August 31, 2021 and 2020

15- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite) 15- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Options d'achat d'actions

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

Share purchase options

Changes in the Company's stock options were as follows:

	31 août / August 31, 2021		31 août / August 31, 2020		
	Quantité / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Quantité / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
Solde au début de l'exercice	6 775 000	0,73	8 950 000	0,75	Balance, beginning of year
Octroyées	650 000	0,68	725 000	0,35	Granted
Exercées ^(1 à 4)	(475 000)	0,77	-	-	Exercised
Expirées	(200 000)	0,79	(2 900 000)	0,69	Expired
Solde à la fin de l'exercice	<u>6 750 000</u>	0,72	<u>6 775 000</u>	0,73	Balance, end of year
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	<u>6 750 000</u>	0,72	<u>6 775 000</u>	0,73	Options exercisable at the end of the year

No.	Date d'exercice / Exercise date	Nombre d'options exercées / Number of options exercised	Prix de l'action / Exercise price \$
1	27 janvier / January 27, 2021	25 000	0,56
2	1 février / February 1, 2021	50 000	0,50
3	4 février / February 4, 2021	225 000	0,56
4	26 février / February 26, 2021	25 000	0,56
	9 juin / June 9, 2021	150 000	1,25
		31 août / August 31, 2021	31 août / August 31, 2020
		\$	\$
	La moyenne pondérée de la juste valeur des options attribuées	0,32	0,16
			The weighted average fair value of options granted

Notes complémentaires aux états financiers **Notes to Financial Statements**

Exercices clos les 31 août 2021 et 2020

Years ended August 31, 2021 and 2020

15- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite) **15- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)**

Options d'achat d'actions (suite)

Share purchase options (continued)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions accordées en vertu du régime.

The following table summarizes the information relating to the share purchase options granted under the plan.

Options en circulation / Options outstanding	Prix de levée / Exercise price \$	Expiration / Expiry
3 575 000	0,56	2021
1 075 000	Entre / between 0,30 - 0,82	2022
1 850 000	Entre / between 0,80 - 1,26	2023
50 000	0,52	2024
200 000	0,24	2025
<u>6 750 000</u>		

La juste valeur de chaque option accordée est estimée à la date d'octroi en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes, avec les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes :

The fair value of each option granted is estimated at the date of grant using the Black-Scholes option-pricing model with the following weighted average assumptions:

	31 août / August 31, 2021	31 août / August 31, 2020
Moyenne pondérée du taux d'intérêt sans risque / Weighted average risk free-interest rate	0,26 %	1,17 %
Moyenne pondérée de la volatilité prévue / Weighted average expected volatility	86,98 %	77,45 %
Moyenne pondérée du prix des actions à la date de l'octroi / Weighted average expected share price at the time of grant	0,68 \$	0,35 \$
Moyenne pondérée de la durée estimative / Weighted average expected life	2,0 ans / years	2,8 ans / years
Moyenne pondérée de dividende prévu / Weighted average expected dividend yield	0 %	0 %

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

Exercices clos les 31 août 2021 et 2020

Years ended August 31, 2021 and 2020

15- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite) 15- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Options aux courtiers et à des intervenants

Brokers and intermediaries options

Les mouvements dans les options aux courtiers et à des intervenants se détaillent comme suit :

Changes in brokers and intermediaries options were as follows:

	31 août / August 31, 2021		31 août / August 31, 2020		
	Quantité / Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Quantité / Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
Solde au début de l'exercice	-	-	420 000	1,00	Balance, beginning of year
Octroyées	796 368	1,10	-	-	Granted
Expirées	-	-	(420 000)	1,00	Expired
Solde à la fin de l'exercice	<u>796 368</u>	1,10	<u>-</u>	-	Balance, end of year
		31 août / August 31, 2021	31 août / August 31, 2020		
La moyenne pondérée de la juste valeur des options aux courtiers et à des intervenants attribuées		\$ 0,71	\$ -		The weighted average fair value of brokers and intermediaries options granted

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options aux courtiers et à des intervenants accordées en vertu du régime.

The following table summarizes the information relating to the brokers and intermediaries options under the plan.

Options aux courtiers et à des intervenants en circulation / Brokers and intermediaries options outstanding	Prix de levée / Exercise price \$	Expiration / Expiry
<u>796 368</u>	1,10	2023

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

Exercices clos les 31 août 2021 et 2020

Years ended August 31, 2021 and 2020

15- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite) 15- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Bons de souscription

Warrants

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

Changes in Company warrants were as follows:

	31 août / August 31, 2021		31 août / August 31, 2020		
	Quantité / Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Quantité / Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
Solde au début de l'exercice	5 000 000	0,45	3 500 000	0,33	Balance, beginning of year
Octroyés	6 818 200	1,75	5 000 000	0,45	Granted
Exercées ^(1 à 12)	(571 845)	0,45	-	-	Exercised
Expirés	-	-	(3 500 000)	0,33	Expired
Solde à la fin de l'exercice	<u>11 246 355</u>	1,24	<u>5 000 000</u>	0,45	Balance, end of year

No.	Date d'exercice / Exercise date	Nombre de bons de souscription exercés / Number of warrants exercised	Prix de l'action / Exercise price \$
1	22 janvier / January 22, 2021	50 000	0,45
2	1 février / February 1, 2021	25 000	0,45
3	4 février / February 4, 2021	494	0,45
4	10 février / February 10, 2021	50 000	0,45
5	26 février / February 26, 2021	100 000	0,45
6	3 mars / March 3, 2021	25 000	0,45
7	11 mars / March 11, 2021	25 000	0,45
8	26 avril / April 26, 2021	50 000	0,45
9	14 juin / June 14, 2021	20 000	0,45
10	8 juillet / July 8, 2021	158 018	0,45
11	16 août / August 16, 2021	35 000	0,45
12	31 août / August 31, 2021	33 333	0,45

15- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite) **15- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)**

Bons de souscription (suite)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions accordées en vertu du régime.

Warrants (continued)

The following table summarizes the information relating to the share purchase options granted under the plan.

Bons de souscription en circulation / Warrants outstanding	Prix de levée / Exercise price \$	Expiration / Expiry
4 428 155	0,45	2022
<u>6 818 200</u>	1,75	2023
<u>11 246 355</u>		

16- IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS ET IMPÔTS MINIERS DIFFÉRÉS **16- DEFERRED INCOME TAXES AND MINING TAXES**

Impôts reconnus dans les états de la perte nette et de la perte globale

Tax recognized in statements of net loss and comprehensive loss

	2021 \$	2020 \$	
Impôts exigibles			Current tax expense
Recouvrement d'impôt courant	<u>(58 999)</u>	<u>(17 085)</u>	Current tax recovery
	<u>(58 999)</u>	<u>(17 085)</u>	
Impôts différés			Deferred tax expense
Création et renversement des écarts temporaires	<u>58 999</u>	<u>17 085</u>	Origination and reversal of temporary differences
	<u>58 999</u>	<u>17 085</u>	
Charge d'impôt sur les résultats	<u>-</u>	<u>-</u>	Total current and deferred tax expense

Rapprochement du taux d'imposition effectif

Reconciliation of effective tax rate

Le recouvrement d'impôt attribuable aux résultats diffère des montants calculés par application du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26,5 % (26,53 % en 2020) à la perte avant impôt en raison des éléments suivants :

Income tax recovery differs from the amounts computed by applying the combined federal and provincial income tax rate of 26.5% (2020 - 26.53%) to the loss before taxes for the following reasons:

Notes complémentaires aux états financiers **Notes to Financial Statements**

Exercices clos les 31 août 2021 et 2020

Years ended August 31, 2021 and 2020

**16- IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS ET IMPÔTS
MINIERS DIFFÉRÉS (suite)**

**Impôts reconnus dans les états de la perte
nette et de la perte globale (suite)**

	2021
	\$
Perte nette	(2 274 295)
Charge d'impôt	-
Perte avant impôts	<u>2 274 295</u>
Recouvrement d'impôt prévu	(602 688)
Paiements fondés sur des actions	54 674
Variation de l'impôt minier déductible	(15 635)
Dépenses non déductibles et autres	321 383
Attributs fiscaux sur lesquels aucun impôt futur n'est reconnu	<u>242 266</u>
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices	<u>-</u>

Le taux statutaire de la Société est passé à 26,5 % (26,53 % en 2020) suite à une baisse de taux d'imposition au Québec.

Actifs d'impôt différé non comptabilisés

	2021
	\$
Pertes autres qu'en capital reportées	3 781 412
Frais d'émission d'actions	281 607
Titres négociables	<u>354 951</u>
	<u>4 417 971</u>

Les actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés au titre de ces éléments, car il n'est pas probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et sur lequel la Société pourra tirer des bénéfices. Les pertes en capital n'expireront pas en vertu de la législation fiscale actuelle.

Les pertes autres qu'en capital expirent comme suit :

**16- DEFERRED INCOME TAXES AND MINING TAXES
(continued)**

**Tax recognized in statements of net loss and
comprehensive loss (continued)**

	2020	
	\$	
	(1 565 318)	Net loss
	-	Total tax expense
	<u>(1 565 318)</u>	Loss before income taxes
	(415 279)	Expected tax recovery
	30 812	Share-based compensation
	(4 533)	Variation of deductible mining deferred tax
	(117 827)	Non-deductible expenses and others
	<u>506 827</u>	Current year losses for which no deferred tax assets recognised
	<u>-</u>	Income tax recovery

The Company's statutory rate declined to 26.5 % (2020 - 26.53%) due to a decrease in the Quebec tax rate.

Unrecognized deferred tax assets

	2020	
	\$	
	3 708 603	Non-capital losses carryforwards
	79 441	Share issuance cost
	<u>90 763</u>	Marketable securities
	<u>3 878 807</u>	

Deferred tax assets have not been recognised in respect of these items because it is not probable that future taxable profit will be available against which the Company can utilise benefits therefrom. The capital losses do not expire under current tax legislation.

The non-capital losses expire as follows:

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

Exercices clos les 31 août 2021 et 2020

Years ended August 31, 2021 and 2020

16- IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS ET IMPÔTS
MINIERS DIFFÉRÉS (suite)

Actifs d'impôt différé non comptabilisés (suite)

16- DEFERRED INCOME TAXES AND MINING TAXES
(continued)

Unrecognized deferred tax assets (continued)

	Fédéral / Federal	Provincial
	\$	\$
2027	255 630	237 297
2028	459 656	127 099
2029	560 970	512 981
2030	1 499 594	840 217
2031	1 070 384	270 102
2032	1 358 482	998 798
2033	1 357 134	1 354 164
2034	1 033 862	1 015 293
2035	907 142	894 136
2036	1 107 285	1 091 179
2037	2 873 872	2 855 516
2038	3 835 150	3 816 870
2039	3 515 253	3 507 384
2040	2 804 902	2 800 947
2041	4 219 908	4 219 590
	<u>26 859 224</u>	<u>24 541 573</u>

Actifs et passifs d'impôts différés reconnus

Recognized deferred tax assets and liabilities

	Actifs / Assets 31 août / August 31,		Passifs / Liabilities 31 août / August 31,		Net 31 août / August 31,		
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	
Actifs (passifs) d'impôts différés							Deferred tax assets (liabilities)
Actifs de prospection et d'évaluation	-	-	(3 086 000)	(2 065 760)	(3 086 000)	(2 065 760)	Exploration and evaluation assets
Actifs de prospection et d'évaluation – impôt minier	-	-	(2 064 322)	(2 005 616)	(2 064 322)	(2 005 616)	Exploration and evaluation assets - mining tax
Pertes autres qu'en capital	3 069 752	2 050 387	-	-	3 069 752	2 050 387	Non-capital losses
Immobilisations corporelles	16 247	15 373	-	-	16 247	15 373	Equipment
Actifs (passifs) d'impôts différés	3 086 000	2 065 760	(5 150 615)	(4 071 376)	(2 064 322)	(2 005 616)	Tax assets (liabilities)
Compensation d'impôts	(3 086 000)	(2 065 760)	3 086 000	2 065 760	-	-	Tax offset
Passifs d'impôts différés nets	-	-	(2 065 322)	(2 005 616)	(2 064 322)	(2 005 616)	Net deferred tax liabilities

Notes complémentaires aux états financiers **Notes to Financial Statements**

Exercices clos les 31 août 2021 et 2020

Years ended August 31, 2021 and 2020

17- RÉSULTATS PAR ACTION

Les bons de souscription et les options d'achat d'actions ont été exclus du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires puisque la Société est à perte et que leur effet aurait été anti-dilutif.

17- EARNINGS PER SHARE

All warrants and share purchase options were excluded from the diluted weighted average number of common share calculation since the Company is at loss and that their effect would have been antidilutive.

18- FRAIS GÉNÉRAUX D'ADMINISTRATION

	31 août / August 31, 2021
	\$
Frais d'occupation	35 639
Frais de déplacement	1 760
Frais de représentation	635
Frais de bureau	109 622
Frais relatifs aux titres miniers	54 734
	<u>202 390</u>

18- GENERAL ADMINISTRATIVE EXPENSES

	31 août / August 31, 2020	
	\$	
Occupancy expenses	35 519	Occupancy expenses
Travel expenses	42 026	Travel expenses
Promotional activities	9 209	Promotional activities
Office expenses	170 776	Office expenses
Claims renewal expenses	52 947	Claims renewal expenses
	<u>310 477</u>	

19- ÉTUDE D'INGENIERIE

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2021, la Société a débuté une étude d'ingénierie relative à une usine chimique pour produire de l'hydroxyde de lithium monohydraté de haute qualité pour les industries des batteries de véhicules électriques et de systèmes de stockage d'énergie, laquelle étude a donné lieu à la comptabilisation d'une somme de 1 209 695 \$.

19- ENGINEERING STUDY

During the year ended August 31, 2021, the Company began an engineering study for a chemical plant to produce high quality lithium hydroxide monohydrate for the electric vehicle battery and energy storage system industries, which study resulted in result in the recognition of an amount of \$1,209,695.

20- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :

	31 août / August 31, 2021
	\$
Autres débiteurs	(25 661)
Taxes à recevoir	(212 962)
Frais payés d'avance	(23 134)
Créditeurs et charges à payer	431 321
	<u>169 564</u>

20- COMPLEMENTARY INFORMATION RELATED TO CASH FLOWS

Net change in non-cash operating working capital items:

	31 août / August 31, 2020	
	\$	
Other receivables	7 581	Other receivables
Taxes receivable	14 000	Taxes receivable
Prepaid expenses	(7 554)	Prepaid expenses
Accounts payable and accrued liabilities	(79 508)	Accounts payable and accrued liabilities
	<u>(65 481)</u>	

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

Exercices clos les 31 août 2021 et 2020

Years ended August 31, 2021 and 2020

20- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE (suite) **20- COMPLEMENTARY INFORMATION RELATED TO CASH FLOWS (continued)**

Éléments sans incidence sur la trésorerie :

Items not affecting cash:

	31 août / August 31, 2021	31 août / August 31, 2020	
	\$	\$	
Variation des actifs de prospection et d'évaluation inclus dans les créditeurs et charges à payer	1 294 360	144 912	Change in exploration and evaluation assets included in accounts payable and accrued liabilities
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers	395 975	17 085	Tax credit related to resources and mining tax credit
Actions reçues en échange d'options sur les propriétés Bourier et Nisk	4 375 790	-	Shares received as proceeds from the Bourier and Nisk options on mining properties
Incidence de l'adoption de IFRS 16	-	98 318	Impact of the adoption of IFRS 16
Frais d'émission d'actions pour options aux courtiers et à des intervenants	571 652	-	Share issuance expenses for brokers and intermediaires options
Charge de désactualisation et d'intérêts sur la dette à long terme incluse dans les actifs de prospection et d'évaluation	558 586	923 635	Accretion and interest expense on long-term debt included in exploration and evaluation assets

21- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

Transactions avec les principaux dirigeants et les membres du conseil d'administration

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2021, la Société a engagé des frais d'aménagement et de mise en valeur de 130 221 \$ (71 596 \$ en 2020) auprès de la société Consul-Teck Exploration Minière inc., une société dont le chef de la direction est un actionnaire. La Société avait 117 143 \$ à payer au 31 août 2021 (100 783 \$ en 2020).

Le chef de la direction et un administrateur de la Société détiennent 1 % du produit de fonderie net sur certains titres miniers des propriétés Duval, Lemare, Nisk et Valiquette et 2 % du produit de fonderie net sur certains titres miniers de la propriété Rose lithium-tantale.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

21- RELATED PARTY TRANSACTIONS

Transactions with key executives and with members of the Board of Directors

During the year ended August 31, 2021 the Company incurred development expenses of \$130,221 (2020 - \$71,596) with Consul-Teck Exploration Minière Inc., a company of which the Chief Executive Officer is a shareholder. \$117,143 was payable as at August 31, 2021 (2020 - \$100,783).

The Company's Chief Executive Officer and a Director own a 1% NSR on some of the claims of the Duval, Lemare, Nisk and Valiquette properties and 2% NSR on some of the claims of the Rose Lithium-Tantalum property.

These transactions are in the normal course of operations and are measured at the exchange amount, which is the amount of consideration established and agreed to by the related parties.

21- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES (suite)

Le tableau qui suit illustre la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs de la Société :

	31 août / August 31, 2021
	\$
Salaires et charges sociales	993 424
Rémunération et paiements fondés sur des actions	-
	<u>993 424</u>

21- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

The following table reflects the remuneration of key management and directors of the Company:

	31 août / August 31, 2020	
	\$	
Salaries and fringe benefits	883 430	
Compensation and share-based payments	37 452	
	<u>920 882</u>	

22- PASSIFS ÉVENTUELS

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

23- POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société sont exposées aux risques financiers suivants :

a) Risque de marché

i) Risque de change

La Société effectue certaines transactions en devises étrangères, principalement en dollars américains et en euros. Les soldes des créditeurs et charges à payer libellés dans ces monnaies étrangères s'élevaient à 23 529 \$ CA (7 215 \$ US, 3 317 € et 12 997 GBP) au 31 août 2021 et 18 557 \$ CA (13 298 \$ US et 642 €) au 31 août 2020. Conséquemment, la Société est exposée au risque de fluctuation du taux de change.

L'impact sur la perte nette d'une augmentation ou d'une diminution de 10 % des devises par rapport au dollar canadien serait négligeable.

22- CONTINGENT LIABILITIES

The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. Environmental consequences are difficult to identify, in terms of level, impact or deadline. At the present time and to the best knowledge of management, the Company is in conformity with the laws and regulations.

23- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES

The Company's activities are exposed to following financial risks:

a) Market risk

i) Currency risk

The Company makes certain transactions in foreign currencies mainly in US dollars and euros. The balances in the accounts payable and accrued liabilities in these foreign currencies were CA\$23,529 (US\$7,215, 3,317€ and 12,997 GBP) as at August 31, 2021 and CA\$18,557 (US\$13,298) and €642) as at August 31, 2020. Consequently, the Company is exposed to foreign exchange fluctuation.

The impact on the net loss of a 10% increase or decrease in foreign currencies against the Canadian dollar would be negligible.

23- POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

ii) Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des conditions du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres aux titres négociables ou des facteurs touchant tous les titres négociés sur le marché. Le risque maximal découlant des titres négociables (instrument financier de Niveau 1) est déterminé par la juste valeur de l'instrument. Au 31 août 2021, en prenant pour hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, une variation de 45 % du cours des actions des titres négociables détenus par la Société aurait changé la perte nette de la Société de 1 120 975 \$. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

b) Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des autres débiteurs, des placements et des créditeurs et des charges à payer correspond approximativement à leurs valeurs comptables en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en fonction des flux de trésorerie actualisés au taux applicable à la date de l'état de la situation financière pour un même instrument. Les taux applicables actuellement étant similaires à ceux applicables aux instruments de la dette à long terme, la juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable.

c) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des autres débiteurs représente l'exposition maximale de la Société au risque de crédit. Le risque de crédit sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie est limité puisque les parties contractantes sont des sociétés ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales.

23- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES (continued)

ii) Price risk

Price risk is the risk that the value of financial instruments will fluctuate as a result of changes in market conditions (other than those arising from interest rate risk or currency risk), whether those changes are caused by factors specific to marketable securities, or factors affecting all marketable securities (Level 1 financial instrument) traded in the market. The maximum risk resulting from financial instruments held long is determined by the fair value of the instrument. As at August 31, 2021, a 45% change in stock prices of the marketable securities held by the Company would have changed the Company's net loss by \$1,120,975 with all other factors held constant. In practice, the actual results may differ from this sensitivity analysis and the difference could be material.

b) Fair value

The fair value of cash and cash equivalents, other receivables and accounts payable, investments and accrued liabilities approximates their carrying value due to their short-term nature.

The fair value of the long-term debt is determined on the basis of discounted cash flow using the rate applicable at the date of the statement of financial position for a given instrument. The rate is similar to the rate applicable to the long-term debt instruments. The fair value of the long-term debt approximates its book value.

c) Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to meet its obligation and causes the other party to incur a financial loss. The carrying value of cash and cash equivalents and other receivables represents the Company's maximum exposure to credit risk. The credit risk on cash and cash equivalents is limited because the contracting parties are entities with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies.

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

Exercices clos les 31 août 2021 et 2020

Years ended August 31, 2021 and 2020

23- POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

ii) Risque de prix

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes. La Société établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

23- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES (continued)

ii) Price risk

d) Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Company will not be able to meet the obligations associated with its financial liabilities. Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has sufficient financing sources. The Company establishes budgets to ensure it has the necessary funds to fulfill its obligations.

	Valeur comptable / Carrying amount	Flux de trésorerie contractuels / Contractual cashflows	De 0 à 12 mois / 0 to 12 months	De 12 à 24 mois / 12 to 24 months	
	\$	\$	\$	\$	
Créditeurs et charges à payer	2 210 318	2 210 318	2 210 318	-	Accounts payable and accrued liabilities
Dette à long terme	633 071	700 000	700 000	-	Long-term debt, including interest payable

La Société aura besoin de financement supplémentaire important à court terme et à long terme afin de s'acquitter de ses engagements et obligations. Il existe une incertitude quant à la capacité de la Société à obtenir un tel financement et, par conséquent, à s'acquitter de ses obligations relatives aux créditeurs et charges à payer. Se reporter à la note 2.

The Company will need significant additional funding in the near and long term in order to discharge its commitments and liabilities. There is uncertainty as to the ability of the Company to obtain such funding and therefore to discharge its obligations in terms of its accounts payable and accrued liabilities. See Note 2.

24- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

La Société définit maintenant le capital qu'elle gère comme étant les capitaux propres. Au 31 août 2021, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui totalisent 33 722 920 \$ et les obligations locatives de 41 218 \$. Lors de la gestion du capital, les objectifs de la Société sont les suivants : a) s'assurer que l'entité continue d'être en exploitation; b) augmenter la valeur des actifs de l'entité; et c) obtenir des rendements optimaux pour les actionnaires. L'objectif de gestion du capital de la

24- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL

The Company defines capital that it manages as shareholders' equity. As at August 31, 2021, the capital of the Company consisted of equity amounting to \$33,722,920 and lease liabilities for \$41,218. When managing capital, the Company's objectives are a) to ensure the entity continues as a going concern; b) to increase the value of the entity's assets; and c) to achieve optimal returns for its shareholders. The Company's capital management objective is to have sufficient capital to be able to

24- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL (suite)

Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations pour son plan de développement minier et de prospection et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais de prospection et d'évaluation, ses activités d'investissement, ses besoins en fonds de roulement et d'augmenter la valeur des actifs de l'entité et d'obtenir des rendements optimaux pour les actionnaires.

La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accreditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais de prospection admissibles. Au cours de la période, la Société a respecté ses exigences réglementaires. La Société n'a pas de politique de dividendes.

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice close le 31 août 2021.

25- ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

En septembre 2021, la Société a octroyé 200 000 options d'achat d'actions à une administratrice. Chaque option d'achat d'actions permet à son porteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 1,35 \$ par action pour une période de cinq ans.

En septembre 2021, la Société a encaissé 104 287 \$ de crédit d'impôt minier.

En septembre 2021, l'entente d'avant-projet intervenu avec Hydro-Québec étant venu à échéance, les lettres de crédits correspondantes ont été révoquées. La prochaine étape avec Hydro-Québec sera la signature d'une entente de contribution une fois que le processus d'approbation réglementaire en cours aura été complété.

Entre le 1 septembre et le 22 décembre 2021, la Société a encaissé 2 024 300 \$ suite à l'exercice de 3 555 000 options d'achat d'actions à un prix se situant entre 0,35 \$ et 0,80 \$ chacune.

Entre le 1 septembre et le 22 décembre 2021, la Société a encaissé 85 500 \$ suite à l'exercice de 190 000 bons de souscription à un prix de 0,45 \$ chacun.

24- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL (continued)

meet its exploration and mining development plan in order to ensure the growth of its activities. It also has the objective to have sufficient cash to finance its exploration and evaluation expenses, investing activities, working capital requirements and to increase the value of the entity's assets and to achieve optimal returns to shareholders.

The Company is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through share financing. These funds have to be incurred for eligible exploration expenses. During the period, the Company has respected all of its regulatory requirements. The Company has no dividend policy.

There were no significant changes in the Company's approach to capital management during the year ended August 31, 2021.

25- SUBSEQUENT EVENTS

In September 2021, the Company issued 200,000 share purchase options to a director. Each share purchase option allows its holder to acquire a common share for \$1.35 per share for a period of five years.

In September 2021, the Company received \$104,287 in mining tax credit.

In September 2021, the pre-project agreement with Hydro-Québec expired, the corresponding letters of credit were revoked. The next step with Hydro-Quebec will be the signature of a contribution agreement once the current regulatory approval process has been completed.

Between September 1 and December 22, 2021, the Company received \$2,024,300 following the exercise of 3,555,000 share purchase options at a price varying between \$0.35 and \$0.80 each.

Between September 1 and December 22, 2021, the Company received \$85,500 following the exercise of 190,000 warrants at a price of \$0.45 each.

25- ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN (suite)

Le 17 novembre 2021, la Société a annoncé la nomination de Patrick Laperrière, CFA à titre de directeur des relations aux investisseurs et développement corporatif, Dans le cadre de cette nomination, Monsieur Laperrière s'est vu attribuer 200 000 options d'achat d'actions de la Société à un prix de 1,74 \$ par action pour une durée de cinq ans. Ces options seront acquises sur une période de 12 mois au rythme de 25 % des options par trimestre.

Le 3 décembre 2021, la Société a clôturé un financement par prise ferme et a émis 17 152 250 unités de la Société au prix de 1,75 \$ l'unité pour un produit brut de 30 016 437 \$. Ce total comprend 2 237 250 unités émises dans le cadre de l'exercice complet de l'option de surallocation accordée aux Preneurs fermes en vertu du financement. Chaque unité comporte une action ordinaire et un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son détenteur le droit d'acquérir une action ordinaire à un prix de 2,50 \$ pour une période de 24 mois.

25- SUBSEQUENT EVENTS (continued)

On November 17, 2021, the Company announced the appointment of Patrick Laperrière, CFA as Director of Investor Relations and Corporate Development. As part of this appointment, Mr. Laperrière was granted 200,000 stock purchase options of the Company at a price of \$ 1.74 per share for a term of five years. These options will vest over a 12-month period at the rate of 25% of the options per quarter.

On December 3, 2021, the Company closed a bought deal financing and issued 17,152,250 units of the Company at a price of \$1.75 per unit for gross proceeds of \$30,016,437. This total includes 2,237,250 units issued pursuant to the full exercise of the over-allotment option granted to the Underwriters under the financing. Each unit consists of one common share and one-half share purchase warrant. Each warrant entitles the holder to purchase one common share at a price of \$2.50 for a period of 24 months.